

CONFÉRENCE SUR LES RELATIONS ENTRE L'ALGÉRIE ET LA CHINE

DU LIEN RÉVOLUTIONNAIRE AU PACTE DE FRATERNITÉ

Page 2

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8238 JEUDI 17 JUILLET 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

MÉDIAS

Décès du journaliste Ali Draa à l'âge de 78 ans

Page 24

CONSOMMATION ÉLECTRIQUE EN PÉRIODE ESTIVALE

ATTENTION À LA SURCHAUFFE !

Tirée par les fortes chaleurs qui engendrent le recours accru à la climatisation, la consommation de D'électricité ne cesse d'enregistrer des pics en raison des fortes chaleurs ayant pour conséquence une grande utilisation des climatiseurs. La Sonelgaz appelle à adopter une consommation rationnelle de l'électricité pour, d'un côté, garantir la pérennité des ressources et, de l'autre côté, assurer un service public de qualité. **Page 4**



EAU, AGRICULTURE ET RENTRÉE SCOLAIRE

Le Gouvernement retrousse les manches

Page 3

SELON LA CNUCED

Hausse des IDE en Algérie

Page 3

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Être clean pour l'emploi

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

CONFÉRENCE SUR LES RELATIONS ENTRE L'ALGÉRIE ET LA CHINE

Du lien révolutionnaire au pacte de fraternité

Au Musée national du moudjahid, l'Algérie et la Chine ont ravivé, avant-hier, l'histoire d'une solidarité révolutionnaire forgée dans les combats anticoloniaux, une lutte qui a pris au fil du temps, la forme d'un pacte de fraternité. Ce qui a donné lieu à une amitié solide, au demeurant, socle d'une coopération tournée vers un avenir valorisant le gagnant-gagnant.

Organisé par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, en partenariat avec l'ambassade de la République populaire de Chine en Algérie, cette rencontre portant le thème « Algérie-Chine : une histoire révolutionnaire commune et un avenir prospère », a réuni des diplomates, des historiens, des chercheurs et des témoins du passé pour évoquer les liens indéfectibles entre les deux pays frères.

Dans son allocution d'ouverture, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a tenu à souligner la charge symbolique de cet événement, rappelant que « ce qui unit l'Algérie et la Chine ne se limite pas à des relations diplomatiques anciennes mais puise dans une mémoire de lutte commune et une vision humaniste unifiée contre toutes les formes d'occupation et d'oppression ».

Le ministre a salué « les positions historiques et honorables de la Chine. Notre mémoire nationale n'oubliera jamais l'appui, fraternel et décisif, de la Chine à notre Révolution. Elle fut l'un des premiers pays à reconnaître officiellement, en 1958, le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), bien avant plusieurs Etats, y compris en dehors du monde arabe ».

La conférence, inscrite dans le cadre des célébrations du 63e anniversaire de l'indépendance, a également été l'occasion de raviver une mémoire, façonnée dans la solidarité concrète. « Ce partenariat ne relève pas seulement de l'histoire mais s'impose comme une responsabilité conjointe à l'égard du présent et de l'avenir. Car la mémoire, si elle honore le passé, engage aussi le futur », a insisté Laïd Rebiga, évoquant les multiples initiatives de coopération en matière de mémoire, de formation, de recherche et de numérisation de l'histoire partagée.

« Sous la conduite éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue chinois, M. Xi Jinping, nous œuvrons à faire de cette relation historique un véritable partenariat stratégique, profond et tourné vers l'avenir », a souligné le ministre. Il a appelé à intensifier « les jumelages, les échanges de compétences, les programmes de formation, les projets numériques et les recherches conjointes dans le domaine de l'histoire et de la mémoire. Car un passé conscient et vivant est une formidable force pour bâtir ensemble l'avenir ».



Une amitié solide.

DEUX COMBATS, UNE MÊME DÉTERMINATION

L'ambassadeur de Chine en Algérie, S.E.M. Dong Guangli, a rappelé, pour sa part, les fondements révolutionnaires de l'amitié sino-algérienne : « Cette année marque à la fois le 80e anniversaire de la victoire de la guerre de résistance du peuple chinois contre l'agression japonaise, et le 63e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. Deux dates qui symbolisent les sacrifices héroïques de nos peuples pour recouvrer leur souveraineté.»

Le diplomate chinois a rendu hommage à la bravoure du peuple algérien. « L'Algérie est le premier pays africain à avoir obtenu son indépendance par les armes, après une guerre de libération exemplaire, héroïque et acharnée. Ce combat fait écho à la résistance chinoise contre l'envahisseur japonais, l'une des plus longues et douloureuses de l'histoire de la Chine moderne », a-t-il martelé.

Il a également exprimé son admiration pour les Algériens, évoquant sa récente visite à La Casbah d'Alger. « J'ai été profondément impressionné par ce haut lieu de mémoire. Hommes, femmes, enfants… tout un peuple debout, armé de courage, a infligé des pertes sévères au colonisateur », a-t-il dit.

« Sous la conduite éclairée du président Abdelmadjid Tebboune et de son homologue Xi Jinping, nos deux pays poursuivent la construction d'un avenir commun basé sur la paix, la souveraineté et la solidarité. C'est une alliance fondée sur le respect mutuel, les intérêts partagés et une vision humaniste du monde », a conclu l'ambassadeur chinois.

L'ambassadeur a rappelé que « la Chine fut l'un des tout premiers pays à reconnaître le GPRA en 1958. Elle a également apporté un appui matériel, militaire et logistique à la Révolution. De nombreux militants algériens ont été formés en Chine. C'est une page glorieuse de notre histoire commune que nous continuons d'écrire ensemble ». « Aujourd'hui, dans un monde instable et traversé de tensions, notre devoir est de maintenir vivante cette flamme de solidarité », a-t-il fait savoir.

Hassan Maghdouri, directeur du Musée national du moudjahid, a mis l'accent sur l'importance de telles rencontres pour « consolider les ponts de l'amitié historique et approfondir la coopération entre les deux peuples. » Il a affirmé que cette coopération peut se traduire par « des initiatives concrètes : jumelages entre institutions muséales, programmes conjoints de recherche, expositions itinérantes et archives partagées ». En outre, la conférence a mis en lumière les avancées significatives du partenariat stratégique global entre Alger et Pékin. Une relation « exemplaire » selon les termes des deux parties, marquée ces dernières années par une coopération fructueuse dans les domaines de l'économie, des infrastructures, de la santé, de l'enseignement supérieur et des nouvelles technologies.

Meriem Djouder

TOURISME

Accord entre HTT et la compagnie chinoise Xiamen Airlines

EN MARGE de la 24e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV 2025), un accord-cadre a été signé entre le groupe public Hôtellerie-Tourisme et Thermalisme (HTT) et la compagnie chinoise Xiamen Airlines. Cet accord vise à renforcer la coopération algéro-chinoise dans le domaine du tourisme à travers le développement et la promotion numérique des produits et services touristiques et hôteliers.

La cérémonie de signature, qui s'est déroulée à l'hôtel El Djazair, a été présidée par la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, en présence de membres du gouvernement, de cadres supérieurs de l'Etat et d'ambassadeurs accrédités en Algérie, et ce dans le cadre de la 24e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV 2025), qui s'est clôturée mardi.

Mme Meddahi a affirmé que la signature de cet accord-cadre est « en phase avec nos efforts et notre approche de numérisation du secteur touristique devenue un défi stratégique, et ce dans le cadre de la concrétisation de la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, concernant la nécessité de généraliser la numérisation dans tous les secteurs, d'autant plus que le grand potentiel touristique de l'Algérie exige une promotion touristique numérique digne de sa réputation ».

Cet accord s'inscrit également, selon la ministre, « dans le cadre de la volonté continue qui nous anime à chaque occasion officielle de renforcer les relations de coopération entre les deux pays, notamment à la faveur des excellentes relations algéro-chinoises, empreintes d'amitié et d'entente, conformément à la volonté politique exprimée par les dirigeants des deux pays ».

Pour la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, cette signature « vient s'ajouter au capital de la coopération fructueuse établie dans le domaine du tourisme avec le partenaire chinois, après les axes concrétisés avec ce dernier, sous la supervision des services du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines ».

L'ambassadeur chinois en Algérie, Dong Guangli, s'est félicité, pour sa part, du niveau des relations algéro-chinoises, à la lumière de la volonté des deux pays de les développer et de les promouvoir dans divers domaines, y compris les domaines culturel et touristique qui se veulent, a-t-il dit, un catalyseur puissant et efficace pour développer l'économie des deux pays, au mieux de leurs intérêts communs.

Le diplomate chinois a également rappelé les atouts touristiques, culturels et patrimoniaux dont regorge l'Algérie, affirmant que le tourisme est étroitement lié à la culture.

S'agissant des résultats de la 24e édition du SITEV, Mme Meddahi a précisé que le Salon a connu une participation qualitative, avec 340 exposants de 27 pays et 38 start-up spécialisées dans le domaine de la numérisation des services touristiques, en sus de l'accompagnement d'un nombre considérable d'entreprises et d'organismes nationaux relevant de secteurs en lien avec l'activité touristique.

Outre des départements ministériels, il s'agit aussi d'une forte participation d'artisans algériens et internationaux à ce Salon en vue d'exposer leurs créations artisanales exprimant la richesse culturelle et patrimoniale. Le Salon a été ponctué par la remise de prix honorifiques aux meilleurs participants à cet événement. Le prix du meilleur pavillon algérien en termes de design a été attribué au ministère de la Culture et des Arts, tandis que le prix du pavillon le plus innovant a été décerné à la compagnie Air Algérie. Le prix du pavillon le plus attractif a été décroché par une start-up de la wilaya de Batna, et celui du meilleur pavillon étranger est revenu à la République populaire de Chine.

La Palestine a également obtenu un prix spécial (Pavillon du courage et de la persévérance), tout comme la République arabe sahraouie démocratique (RASD), également récompensée par un prix spécial.

Par ailleurs, le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a attribué le prix de la meilleure application touristique au pavillon Fennec Booking, le prix de la meilleure solution numérique à une start-up de la wilaya de Djanet, et un autre prix a été remis à la troupe El-Waha de la commune de Brezina (El-Bayadh).

Rim Boukhari

ALGÉRIE – ZIMBABWE

Bonnes perspectives dans la coopération

C'est un véritable coup d'accélérateur qui vient d'être opéré dans la coopération entre l'Algérie et le Zimbabwe. A Alger, les travaux de la 4e session de la commission mixte de coopération entre les deux pays ont débuté hier, au siège du ministère des Affaires étrangères. Cette session est placée sous la supervision conjointe de Selma Bakhta Mansouri, secrétaire d'Etat chargée des Affaires africaines, et de Albert Ranganai Chimbindi, secrétaire permanent des Affaires étrangères et du Commerce international pour le Zimbabwe.

Cette rencontre fait suite à une série d'échanges de haut niveau et à la volonté partagée de consolider la coopération Sud-Sud.

Il convient de souligner que la commission mixte est le cadre privilégié pour évaluer les progrès réalisés dans les différents domaines de coopération et pour tracer de nouvelles feuilles de route. Des secteurs clés tels que l'énergie, le commerce, l'agriculture, les mines, l'enseignement supérieur, la justice et le tourisme sont au cœur des discussions. L'objectif est de concrétiser des projets mutuellement bénéfiques et de diversifier les échanges, en tirant notamment parti des opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Les observateurs ont indiqué qu'il y a quelques mois, le Zimbabwe a exprimé son vif intérêt pour les produits algériens. Son ambassadeur en Algérie, Vusumuzi Ntonga, a ciblé certains produits locaux, qui connaissent un fort succès sur le marché aussi bien national qu'international.

Dans une déclaration à la presse, en marge de la 3e édition du Salon africain des affaires qui s'est tenu à Oran, il a ciblé notamment les produits pharmaceutiques, l'électroménager et les énergies fossiles et dérivés. Il a souligné la disponibilité de son pays à acquérir ces produits, soit en les important ou en les produisant localement par le biais de partenariats avec les opérateurs algériens.

Il a notamment indiqué que les opportunités de coopération entre les deux pays sont multiples dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie pharmaceutique, de l'industrie de l'électroménager et bien d'autres.



Consolider la coopération Sud-Sud.

Le diplomate zimbabwéen a souligné que son pays « produit énormément de produits alimentaires qui peuvent intéresser l'Algérie », soulignant la possibilité d'établir des partenariats entre les deux pays, à l'instar de l'ouverture de banques algériennes au Zimbabwe pour faciliter le mouvement des capitaux, ainsi que l'ouverture de lignes aériennes directes.

Il convient de souligner qu'entre l'Algérie et le Zimbabwe, il y a une grande volonté de réactiver la grande commission mixte algéro-zimbabwéenne en vue d'insuffler une grande dynamique aux relations entre les deux pays dans les domaines commercial et économique. Les deux gouvernements ont mis l'accent sur la nécessité d'intensifier les rencontres pour échanger les informations et les expertises dans divers domaines, d'autant que les deux marchés sont prometteurs. Plusieurs opportunités de partenariat durable sont à exploiter entre les deux pays, notamment à la lumière de la nouvelle orientation de l'Algérie vers le marché africain.

Selon des données officielles, le volume des importations du Zimbabwe de différents pays dépasse 5 milliards de dollars, alors que l'Algérie n'exporte pas vers ce pays, bien qu'elle dispose de potentialités et d'atouts qui habilitent le pays à le faire, notamment dans les domaines des médicaments, de l'agroalimentaire et de l'énergie.

Hachemi B.

RÉFUGIÉS PRÉSENTS SUR LE SOL ALGÉRIEN

Vers une meilleure prise en charge sanitaire

FACE aux défis croissants des migrations internationales, l'Algérie et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) renforcent leur coopération dans le domaine de la santé. À travers un projet de mémorandum d'entente, la création d'un centre spécialisé et un engagement humanitaire renouvelé, les deux parties ambitionnent d'améliorer durablement la prise en charge sanitaire des réfugiés présents sur le sol algérien. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère.

A cette occasion, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a reçu, mardi soir, au siège de son ministère, Mme Lalini Veerassamy, représentante de l'OIM en Algérie. Les deux parties ont évoqué la création d'un groupe de travail mixte chargé de l'élaboration d'un « mémorandum d'entente bilatéral », dont la signature est attendue dans les plus brefs délais. Cette initiative viendra « formaliser les engagements mutuels et jettera les bases d'une coopération renforcée entre l'Algérie et l'Organisation internationale pour les migrations, dans les secteurs de la santé publique et de l'aide humanitaire », a fait savoir le ministère.

Abdelhak Saihi a annoncé « la création d'un centre international de vaccination et de lutte contre les maladies tropicales en Algérie ». Ce futur centre, indique-t-il, offrira des prestations de santé essentielles, telles que des campagnes de vaccination et des traitements contre les maladies tropicales, et vise particulièrement à soutenir les pays de « la région du Sahel », fortement touchés par ces problématiques sanitaires.

Dans le même contexte, le premier responsable du secteur de la santé a présenté un exposé détaillé des initiatives menées par l'État algérien pour garantir aux réfugiés l'accès aux soins de santé. Il a rappelé que l'Algérie mobilise « un soutien logistique et humanitaire conséquent », à travers ses structures sanitaires nationales, afin de garantir à tous les réfugiés présents sur son territoire un accès « équitable » aux traitements médicaux et aux services de santé de base.

À l'issue de cette rencontre, le ministre a réaffirmé la volonté de l'Algérie de poursuivre sa collaboration avec les organisations internationales, dans un esprit de solidarité et d'engagement « humanitaire ». Il a salué cette approche commune, orientée vers « l'amélioration des conditions de vie et de santé des réfugiés », en parfaite adéquation avec les principes du droit international humanitaire.

De son côté, Lalini Veerassamy a tenu à exprimer sa reconnaissance et son admiration à l'égard des autorités algériennes. Elle a salué les efforts considérables déployés par l'Algérie dans la prise en charge des réfugiés, notamment sur le plan médical. Mme Lalini Veerassamy a souligné que « l'Algérie représente un exemple vivant d'humanité, saluant les mesures efficaces mises en place pour offrir des soins de santé à des personnes de différentes nationalités », a précisé le communiqué.

Lalini Veerassamy a saisi cette opportunité pour proposer le soutien logistique, médical et technique de l'Organisation internationale pour les migrations, dans le but de lutter efficacement contre la propagation des maladies infectieuses parmi les réfugiés. Elle a également souligné l'importance d'une réponse concertée afin de « réduire les risques de transmission et consolider la résilience des populations déplacées ».

Khalil Aouir

EAU, FORMATION, AGRICULTURE ET RENTRÉE SCOLAIRE

Le Gouvernement fait le point

LE PREMIER MINISTRE, M. Nadir Larbaoui, a présidé hier une réunion du gouvernement consacrée à plusieurs points stratégiques visant à renforcer l'infrastructure nationale et préparer la rentrée sociale et professionnelle de 2025-2026. L'occasion de faire un point sur l'état d'avancement des projets en cours et d'évaluer les actions entreprises par les différents ministères. C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du Premier ministère.

Dans le cadre du programme national complémentaire lancé par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'exécutif a fait un état des lieux sur l'exploitation des stations de dessalement d'eau de mer. Ces installations, qui font partie d'un vaste programme d'infrastructure, sont censées garantir un approvisionnement durable en eau potable pour les populations des régions du pays. Le gouvernement a également examiné les progrès réalisés dans les opérations de raccordement des réseaux, afin d'améliorer le service de distribution d'eau potable et répondre à la demande croissante dans plusieurs wilayas.

L'une des priorités abordées lors de cette réunion a été la préparation du secteur de la formation professionnelle pour le début de la session d'octobre 2025. L'accent a été mis sur l'adaptation de l'offre de formation aux besoins du marché du travail, ainsi que sur le renforcement des moyens pédagogiques, avec pour objectif d'améliorer la qualité de l'enseignement et d'assurer une meilleure insertion professionnelle des jeunes diplômés.

Le gouvernement a aussi examiné les mesures prises pour assurer la disponibilité des fournitures scolaires et des produits de consommation à des prix abordables pour tous les citoyens. Cette démarche vise à alléger la charge financière des familles à l'approche de la rentrée scolaire 2025-2026 et à garantir une équité d'accès aux ressources nécessaires pour le bon déroulement de l'année scolaire.

Un rapport a été présenté sur l'avancement de la saison de récolte 2025. Les indicateurs révélateurs témoignent d'une gestion réussie de cette campagne, notamment dans les wilayas du Sud. En parallèle, les autorités ont planifié le début de la saison de culture 2025-2026, en prenant des mesures visant à assurer une productivité optimale et à garantir la sécurité alimentaire, conformément aux directives stratégiques du Président de la République.

Le gouvernement a également fait un point sur l'état du secteur touristique, en particulier concernant la saison estivale 2025. Les mesures prises pour améliorer l'aménagement des plages et renforcer la sécurité des estivants ont été détaillées. Il a été souligné l'importance d'assurer un environnement propice à la détente des citoyens, tout en renforçant les efforts pour garantir la sécurité des plages autorisées à la baignade.

La réunion a permis au gouvernement de mettre en avant ses priorités et de démontrer son engagement à assurer la stabilité et le bien-être des citoyens à travers une gestion proactive des ressources naturelles, une meilleure organisation des secteurs clés et un accompagnement renforcé de la population dans ses besoins quotidiens.

Aymen D.

RELANCE DE LA FILIÈRE PÊCHE

Le wali de Tizi Ouzou à l'écoute des professionnels

LE WALI de Tizi Ouzou, Aboubakr Essedik Boucetta, a décidé de prendre à bras-le- corps les problèmes entourant le monde de la pêche de la wilaya de Tizi Ouzou. C'est dans cette perspective qu'il a écouté les professionnels de la pêche des ports d'Azeffoun et Tigzirt, mardi, à l'issue de la rencontre organisée au siège de la wilaya et à laquelle ont pris part également le directeur général de la Société de gestion des ports de pêche et de plaisance, le directeur par intérim de l'unité portuaire de la wilaya, le directeur de la pêche et des ressources halieutiques, les présidents des Chambres de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que le président de l'Association des professionnels pêcheurs de Tigzirt et le représentant du Conseil populaire de wilaya (APW).

L'objectif de cette rencontre était de cerner les différentes difficultés entravant l'activité halieutique pour proposer ensuite des solutions concrètes pour améliorer les conditions de travail des pêcheurs.

Parmi les problèmes soulevés par les pêcheurs, figurent l'absence d'un accès dédié aux bateaux, l'absence de sécurité nécessaire des équipements, une gestion jugée chaotique des infrastructures portuaires et l'instauration de nouvelles tarifications par la société de gestion des ports sans préavis.

La gestion des déchets et le manque de communication entre la société de gestion et les professionnels du secteur ont également été pointés du doigt. Ces entraves, selon les intervenants, affectent directement la productivité poissonnière des pêcheurs et, par ricochet, impactent l'approvisionnement du marché local en produits de la mer. Face à cette situation que d'aucuns considèrent comme décourageante, le wali s'est engagé à œuvrer dans le sens d'améliorer au maximum les conditions de travail des pêcheurs.

M. Boucetta a notamment rappelé l'attribution prochaine d'un accès exclusif pour les bateaux de pêche ; mesure déjà évoquée lors d'une précédente réunion portant sur l'activité maritime laquelle vise à la stimuler et fluidifier la circulation portuaire.

Le wali a également insisté sur la nécessité d'une vigilance constante et d'un suivi rigoureux sur le terrain afin d'assurer la conformité des infrastructures et services.

C'est pourquoi il a exhorté la société de gestion des ports à redoubler d'efforts pour garantir la sécurité des équipements et la propreté des lieux, tout en instaurant une communication plus transparente avec les professionnels de la pêche. «La concrétisation de ces mesures est essentielle pour la dynamisation du secteur de la pêche dans la région, pour le soutien à l'économie locale et pour l'assurance d'un approvisionnement régulier du marché en produits marins frais», ont assuré les participants à cette réunion.

Il faut retenir enfin que la production poissonnière de la wilaya de Tizi Ouzou est la plus faible de toutes les wilayas maritimes du pays. Il n'est pas moins vrai aussi que la consommation du produit marin par le citoyen tizi-ouzien est l'une des plus faibles de tout le pays.

Saïd Tissegouine

ENERGIE ÉLECTRIQUE

L'impératif d'une consommation rationnelle

Au moment où la consommation de l'électricité enregistre des pics successifs, Sonelgaz compte sur le sens de responsabilité des citoyens, appelés à adopter une consommation rationnelle pour, d'un côté, garantir la pérennité des ressources et, de l'autre côté, assurer un service public de qualité.

Tirée par les fortes chaleurs qui engendrent le recours accru à la climatisation, la consommation de l'électricité ne cesse d'enregistrer des pics en raison des fortes chaleurs ayant pour conséquence une forte utilisation des climatiseurs.

Durant la première quinzaine du mois de juillet, Sonelgaz a enregistré trois pics de consommation. Le dernier a été enregistré avant-hier, le 14 juillet, où la consommation nationale d'énergie électrique a atteint 19 770 mégawatts. Un pic dû essentiellement à une hausse considérable des températures, accompagnée de niveaux élevés d'humidité dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué le Groupe Sonelgaz, soulignant le fait de maintenir l'exportation sans interruption de l'énergie électrique vers la Tunisie, en plus de répondre à la demande locale croissante qui, faut-il le rappeler, bénéficie des subventions de l'Etat.

Cela n'empêche pas Sonelgaz d'appeler les citoyens à faire preuve de responsabilité, en optant pour une consommation rationnelle de l'énergie électrique. Dans ce sens, une journée de sensibilisation a été organisée hier par l'entreprise à travers une activité de proximité, organisée par la direction de distribution de Gué de Constantine au niveau de la place publique de la commune de Baraki, a indiqué Sonelgaz dans un communiqué.



Garantir la pérennité des ressources.

Cette campagne, qui se tient dans le cadre des activités de sensibilisation, a été organisée, a-t-on précisé, en coordination avec des organismes et acteurs actifs dans le domaine, à l'instar des scouts musulmans algériens et d'associations de protection des consommateurs et d'autres organismes locaux activant dans l'environnement.

Cette initiative vise à sensibiliser les citoyens sur l'importance de la consommation rationnelle de l'électricité et du gaz naturel. L'accent a été mis sur la nécessité d'adopter des comportements quotidiens responsables dans la consommation de l'énergie. Des dépliants contenant des orientations et conseils pratiques sont ainsi distribués.

L'objectif de cette initiative consiste également à être à l'écoute des préoccupations des citoyens d'une manière directe, a signalé la direction de distribution de Gué de Constantine, réaffirmant l'engagement de l'entreprise d'accompagner les citoyens à aller vers une consommation raisonnable de l'énergie. L'objectif est, a-t-on précisé, «de garantir d'un côté la pérennité des ressources et de l'autre côté assurer un service public de qualité».

Il faut dire que Sonelgaz n'en est pas à sa première campagne de sensibilisation quant à la consommation raisonnable de l'énergie. Des actions similaires sont périodiquement lancées par le groupe, qui appelle notamment à une utilisation optimale des appareils électriques et à gaz. Une campagne nationale avait été lancée au mois de janvier dernier dans l'objectif de promouvoir une utilisation plus efficace de l'électricité et du gaz, afin de préserver les ressources énergétiques du pays et lutter contre les effets du changement climatique.

L'objectif est aussi d'encourager les citoyens à réduire leur consommation afin de limiter les factures énergétiques qui sont, par ailleurs, largement subventionnées par l'Etat, tout en contribuant à l'effort national de préservation des ressources.

Lilia Aït Akli

UNE DELEGATION D'EXXONMOBIL REÇUE PAR ARKAB

Poursuite des consultations pour un partenariat durable

LES CONSULTATIONS avec la société pétrolière et gazière américaine ExxonMobil se poursuivent afin de parvenir à un accord final concernant les contrats d'hydrocarbures, en vue de sceller des partenariats énergétiques solides et durables entre les deux parties.

L'importance de poursuivre les consultations techniques en cours a été en effet soulignée lors de la rencontre qui a regroupé le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, et une délégation de la société pétrolière et gazière américaine ExxonMobil, conduite par le vice-président de la compagnie, M. Harker. C'est ce qu'a indiqué le ministère dans un communiqué, notant que les voies et moyens de renforcer la coopération dans le domaine des hydrocarbures, ont été examinées par les deux parties.

Cette visite, tenue avant-hier, s'inscrit dans le cadre des concertations en cours entre la société américaine, le Groupe Sonatrach, et l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), dans le sillage de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à valoriser le domaine des hydrocarbures. Cela, a-t-on précisé, à travers le soutien aux capacités d'exploration et l'augmentation des réserves et de la production du pétrole et du gaz, pour renforcer la sécurité énergétique et appuyer l'orientation de l'Algérie vers les marchés extérieurs.

La rencontre a été l'occasion pour les deux parties d'échanger les vues sur l'état et les perspectives de la coopération entre ExxonMobil, Sonatrach et Alnaft, notamment dans le secteur amont pour le pétrole et le gaz, précise le communiqué.

EXXONMOBIL VEUT ÉLARGIR SES ACTIVITÉS EN ALGÉRIE

Lors de cette rencontre, le Arkab a évoqué les opportunités d'investissement prometteuses offertes par le secteur de l'énergie en Algérie, notamment dans les domaines de la prospection, du développement et de l'exploitation, réaffirmant l'engagement du secteur à encourager les investissements productifs à travers des projets contribuant au renforcement des capacités de production et de transformation, et à l'élargissement les exportations énergétiques, tout en satisfaisant la demande nationale. Le ministre d'Etat a souligné, dans ce sens, la volonté de l'Algérie de garantir un climat de partenariat propice pour réussir les investissements et consolider la confiance mutuelle avec les partenaires internationaux, en accordant les facilités nécessaires, en établissant une coopération basée sur l'échange d'expériences, en assurant le transfert de technologie, et en adoptant l'innovation dans les domaines de la prospection, de la production et de la durabilité.

De son côté, le vice-président d'ExxonMobil a affiché l'intérêt de la société pour l'élargissement de ses activités sur le marché algérien, saluant le climat des affaires favorable ainsi que la relation de confiance marquant la coopération avec le groupe Sonatrach.

Il a également réaffirmé la volonté d'ExxonMobil de poursuivre les concertations pour finaliser les contrats prévus avec Sonatrach et Alnaft, ce qui permettra le lancement de projets d'investissement stratégiques à long terme, à même de renforcer les capacités de production nationale, de soutenir la sécurité énergétique, de propulser les exportations, et de promouvoir le contenu local à travers l'intégration des compétences nationales.

Hamid B.

RAPPORT DE LA CNUCED

Hausse des IDE en Algérie en 2024

Les réformes menées par l'Algérie en matière de législation, notamment à travers la loi sur les investissements, ont participé à la hausse du flux des investissements étrangers directs (IDE) dans le pays. C'est ce qui ressort d'un rapport de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), consacré à l'investissement mondial, qui a révélé que l'Algérie a attiré 1,43 milliard de dollars d'IDE en 2024, soit une augmentation de 18 % par rapport à 2023.



Une dynamique positive.

Intitulé «L'investissement mondial dans l'économie numérique», le rapport 2025 de la CNUCED souligne que cette dynamique positive découle notamment des réformes législatives introduites par la nouvelle loi sur l'investissement. Celle-ci a permis de renforcer la clarté et la stabilité juridique, tout en traduisant la volonté affirmée des autorités algériennes de diversifier l'économie nationale au-delà des hydrocarbures.

La CNUCED a mis également en lumière les efforts déployés pour accroître l'attractivité du pays dans des secteurs stratégiques tels que l'industrie, l'agriculture, le tourisme ou encore les énergies renouvelables. L'Algérie bénéficie d'un positionnement géographique stratégique, aux portes de l'Afrique et de l'Europe, en plus d'une amélioration notable de ses infrastructures, notamment les ports, les réseaux de transport, les projets énergétiques et de connectivité, facilitant les opérations d'import-export. Par ailleurs, le rapport salue l'engagement politique clair en faveur de l'amélioration du climat des affaires et de l'attraction des capitaux étrangers, à travers des actions concrètes menées par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), dont la crédibilité est désormais reconnue par les investisseurs internationaux.

Dans le cadre de la modernisation de l'administration, la CNUCED a souligné, dans son rapport, le développement d'outils numériques destinés à simplifier les démarches d'investissement, comme la mise en place d'une plate-forme digitale dédiée aux investisseurs.

En outre, l'adhésion de l'Algérie à des accords économiques majeurs, à l'instar de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), est présentée comme un levier stratégique pour stimuler les exportations vers les marchés africains. A cela s'ajoutent des atouts structurels de poids, à l'instar des ressources naturelles abondantes et d'une main-d'œuvre qualifiée, qui renforcent davantage l'attrait de l'Algérie sur l'échiquier de l'investissement international.

Dans le même contexte, il convient de rappeler que l'AAPI a enregistré récemment plus de 15 000 projets d'investissement, estimés à 50,8 milliards de dollars, avec des prévisions de création de 378 000 postes d'emploi. Selon le DG de l'agence, Omar Rekkache, 702 projets ont dépassé la phase de réalisation et sont officiellement entrés en production.

A ce propos, le président de la République a défini les moyens et les mécanismes nécessaires pour atteindre l'objectif de 20 000 projets d'investissement, avec un accent particulier sur la lutte contre la bureaucratie et l'activation du guichet unique, selon le même responsable.

Rim Boukhari

BLANCHIMENT D'ARGENT ET DONNÉES PERSONNELLES

Les deux projets de loi adoptés à l'APN

L'ASSEMBLÉE populaire nationale (APN) a adopté, hier, deux projets de loi clés visant à renforcer le dispositif juridique national. Le premier porte sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, tandis que le second est relatif à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, Ces textes ont été votés lors d'une séance plénière présidée par Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou.

Le premier texte législatif vise à consolider les mécanismes de prévention et de répression du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme qui prévoit, notamment, l'interdiction formelle de toute activité liée à des individus ou entités inscrits sur les listes terroristes, le gel ou la saisie de leurs fonds, ainsi que l'interdiction de toute relation commerciale ou financière avec eux. Le texte introduit également des mesures opérationnelles permettant la constitution d'équipes spécialisées dans les enquêtes financières, en renforçant le rôle des officiers de police judiciaire et des juridictions. Le projet de loi durcit, en outre, les peines pour certains délits afin de mieux les adapter à la gravité des faits.

En matière de coopération internationale, la loi contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme consacre «l'obligation pour les institutions compétentes d'échanger des informations avec leurs homologues étrangers, conformément aux engagements internationaux de l'Algérie», avait-on indiqué lors de la présentation du texte à la Chambre basse du Parlement.

Le second projet de loi adopté à la majorité porte sur la question sensible ayant trait à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel. Il établit un cadre légal clair en définissant les principes fondamentaux applicables aux traitements réalisés dans le cadre des enquêtes policières et judiciaires, est-il indiqué dans le texte.

Le traitement des données demeure «de la compétence exclusive des autorités judiciaires et des services légalement habilités», a-t-on précisé. Ainsi, la loi garantit à toute personne concernée des droits essentiels, tels que «l'accès à ses données, la rectification ou l'effacement en cas d'erreurs ou d'informations incomplètes».

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) se voit confier des missions de contrôle, d'enquête et de poursuite en cas de non-respect des obligations légales, ainsi que de suivi de l'application des sanctions. La transmission de données vers l'étranger est strictement encadrée et ne peut avoir lieu que si elle répond à une nécessité avérée, est-il souligné dans le texte, et ce, justement afin de garantir la protection des données à caractère personnel.

M. B.

TRANSFERT DE LA PROPRIÉTÉ DE TASSILI AIRLINES

Nouvelle réunion du CPE

LE PREMIER ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Conseil des participations de l'Etat (CPE), consacrée à l'examen du dossier relatif au transfert de la propriété des actions de la compagnie Tassili Airlines, jusque-là détenues par le groupe Sonatrach, au profit de la compagnie Air Algérie. C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du Premier ministère. Cette opération stratégique s'inscrit dans le cadre d'une vision nationale visant à «renforcer le développement du transport aérien des lignes intérieures» et «ambitionne d'améliorer la connectivité entre les différentes régions du pays», tout en consolidant l'attractivité économique du réseau aérien national, selon la même source. Cette réunion intervient en application de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relative à la création d'une compagnie aérienne nationale spécialisée dans le transport intérieur, afin de répondre aux attentes des citoyens en matière de mobilité, notamment ceux des régions du sud du pays.

M. B.

USINE FIAT D'ORAN

Avancée notable des travaux d'extension

STELLANTIS El Djazaïr a annoncé que les travaux d'extension de son site industriel de Tafraoui (Oran) ont atteint un taux d'avancement de 85%, avec l'installation des équipements des unités de ferrage et de peinture. C'est ce qu'a indiqué, hier, le constructeur automobile dans un communiqué. «Stellantis El Djazaïr franchit une nouvelle étape dans le développement de son site industriel de Tafraoui, avec l'atteinte d'un taux d'avancement de 85% des travaux d'extension CKD (Complete Knocked Down), grâce à l'installation, désormais finalisée, des équipements des unités de ferrage et de peinture», a précisé le constructeur auto. Cet avancement des travaux de son site est «en phase avec le calendrier initial établi à cet effet», a-t-il dit, marquant ainsi «une phase clé du projet industriel de Stellantis en Algérie, fondé sur une montée en puissance progressive des capacités de production et d'intégration de l'usine Fiat».

L'extension du site industriel est accompagnée par ailleurs d'un «vaste programme de recrutement, de formation et de certification des ressources humaines algériennes, déployé en partenariat avec les institutions académiques et les centres de formation professionnelle», a fait savoir la même source. Le constructeur a assuré, également, que des centaines de techniciens, ingénieurs et opérateurs sont déjà mobilisés et formés aux standards industriels du groupe, ce qui illustre, a-t-il mentionné, la volonté de Stellantis de bâtir une filière automobile durable, compétente et ancrée dans le tissu économique algérien.

Dans ce contexte, Stellantis El Djazaïr a réaffirmé son engagement en faveur de la souveraineté industrielle, de l'emploi qualifié et de la création de valeur en Algérie, tout en poursuivant son ambition de faire du site de Tafraoui un hub stratégique pour la production automobile dans la région Afrique et Moyen-Orient.

S. N.

PAR LA ZAKÂT SUR LES BIENS, UN EQUILIBRE SOCIAL SANS EGAL

La Zakât est un droit sacré et non pas une aumône, au sens commun du terme. Elle revêt dans la philosophie islamique un caractère moral et impératif. C'est également un rite, un acte cultuel qui évoque l'idée de purification physique et spirituelle, comme l'explique avec éloquence le Saint Coran dans les Versets 103 et 104 de la Sourate dite : « Le Repentir » : « Prélève de leurs biens une aumône (la Zakât), par laquelle Tu les purifie et les bénis et prie pour eux. Tes prières leur sont apaisement. Allah est Audient, Omniscient. Ne savent-ils pas que Allah, Seul accepte le repentir de Ses fidèles et accueille leurs aumônes ? Dieu Est l'enclin au repentir, le Miséricordieux. ».

Par CHEIKH TAHAR BADAOUI



Par ces Versets coraniques, notre Seigneur, Gloire et Pureté à Lui Seul, demande à notre Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui, de prélever une quote-part sur les biens des musulmans en général et notamment, ceux qui ont reconnu leurs péchés, comme l'entendent certains exégètes avertis. Il y a également ici, incitation du Seigneur le Compatissant, au repentir et à l'aumône, du fait que l'un et l'autre dissipent les péchés et les anéantissent. Notre Prophète, à son tour, illustre cet acte cultuel en ces termes : « Dieu accepte l'aumône. Il la prend de la Main Droite et la cultive, comme le ferait l'un d'entre vous, en entretenant sa jument ».

Ceci implique que tout appartient au Maître des Mondes, Gloire à Lui Seul, Il attribue à Ses créatures des biens pour subvenir à leurs besoins, sans omettre, bien entendu, d'en prélever une quote-part, au profit des nécessiteux et des ayants droit d'une manière générale. Ainsi, l'homme dans tout cela , n'est qu'un simple gérant auquel le Seigneur a confié la tâche de Le représenter ici-bas, par tout ce qui est louable. En prélevant sur ses biens l'allocation réservée à qui de droit, le croyant lucide ne fait que retourner au Seigneur une infime fraction des richesses que Dieu lui a données.

Par ailleurs, le donateur dépouillerait la Zakât de tout sentiment de générosité, si, oubliant son essence religieuse, il la transformerait en un simple geste mécanique, sans en déceler ses véritables motivations spirituelles et humanitaires. Son utilisation en vue d'assister particulièrement ceux qui sont dans le besoin, de relever un tant soit peu, leur condition matérielle, ne serait-ce que pendant un temps très court, ne fournit à cet acte de piété, toute sa dimension que si la spiritualité l'emporte sur les considérations matérielles, la fraternité sur l'égoïsme et l'esprit communautaire sur l'individualisme.

Ainsi, une telle aumône, bénévole soit-elle ou obligatoire, purifie les fidèles généreux de toute souillure provenante de l'avarice, l'hypocrisie, la bassesse et la sévérité envers les pauvres et les misérables démunis. Elle les rend, par conséquent, plus nobles et plus vertueux par la pureté de l'âme qu'elle leur procure, les protège, par l'abondance des bienfaits qu'elle engendre, des aléas de la vie, leur accorde une sorte d'immunité contre les vicissitudes du temps et leur assure dans l'Au-delà, l'agrément du Seigneur.

La Zakât (impôt cultuel, obligatoire), qui se présente comme l'un des cinq piliers fondamentaux de l'Islam, reste liée à la Prière, eu égard à l'importance qu'elle revêt et aux effets bénéfiques qu'elle entraîne, dans quatre vingt deux Versets coraniques. Elle est érigée, d'ailleurs à juste titre, aussi bien par les instructions coraniques immuables que par les injonctions prophétiques et, à l'unanimité de toute la communauté musulmane, en un acte cultuel, curatif et régulateur pour les personnes et les biens.

En effet, la Zakât, prescrite en l'an II de l'Hégire, est obligatoire pour toutes les personnes aisées, lesquelles doivent prélever sur leur surplus, soit en argent liquide ou en nature (céréales, bestiaux, valeurs commerciales) un pourcentage, déterminé d'ailleurs et pour chaque espèce, par les instructions du Prophète Salut Divin Sur Lui et ce, une fois que s'écoule chaque année pour toutes les valeurs à l'exception des céréales, dont l'opération s'effectue à chaque récolte comme le précise le Saint Coran dans la Sourate dite : « Les Bestiaux » ou dite « Al-An'ām » (Verset 141) : « C'est Lui qui a créé les jardins, treillagés et non treillagés ; ainsi que les palmiers et la culture aux récoltes diverses ; (de même que) l'olive et la grenade, d'espèces semblables et différentes. Mangez de leurs fruits, quand ils en produisent ; et acquittez-en les droits (la Zakât), le jour de leur récolte respective. Et ne gaspillez point, car Il n'aime pas les gaspilleurs. ».

Avec cet acte d'adoration en l'occurrence la Zakât, l'Islam, religion de paix, de tolérance et du juste milieu, a su joindre l'utile à l'agréable, en protégeant les riches des méfaits de la domination servile de l'argent qui, en s'accumulant entre les mains d'une minorité, risque de provoquer des déséquilibres socio-économiques, de créer des frustrations dans le monde des déshérités et par suite, une anarchie généralisée, aux conséquences irrémédiables.

Le système de la Zakât protège donc, le citoyen dans sa liberté et son droit au travail et au gain licite et préserve du même coup, à la société, ses droits à la solidarité et à la contribution du citoyen aisé. Ainsi, se trouve consacré, le principe islamique fondamental en matière d'économie, qui consiste en ce que le citoyen s'acquitte de ses devoirs envers sa société et jouit de ses droits, de même que celle-ci, à son égard.

Durant sa période mecquoise et une partie de sa période médinoise, le Saint Coran ne cessait d'inciter les croyants à dépenser au service de Dieu (pour venir en aide aux nécessiteux et contribuer aux œuvres d'utilité publique), sans leur en préciser les modalités.Il se contenta de faire appel à leur foi et à leurs sentiments de croyants sensibles à la fraternité et à l'entraide. Par deux fois, les croyants demandèrent au Prophète, Salut Divin Sur Lui, ce qu'ils doivent dépenser, et par deux fois, le Saint Coran se contenta seulement de les inviter à être charitables et généreux, sans pour autant leur préciser, envers quelle frange sociale, faudrait-il destiner cet impôt, ni la quote-part à prélever sur leurs biens.

Le Saint Coran relate cette évolution par deux Versets de la Sourate dite « La Vache » ou « Al Baqarah » que voici : « Ils T'interrogent : « que doit-on dépenser (en charité) ? » Dis : « L'excédent de vos biens. » (Verset 219.). « Et ils T'interrogent : « qu'est ce qu'on doit dépenser ? » Dis : « Ce que vous dépensez de biens, devrait être pour les père et mère, les proches, les orphelins, les pauvres et le voyageur dans le besoin. Et tout ce que vous faites de bien, vraiment Dieu le sait. » (Verset 215).Le Saint Coran continua ainsi à inciter les croyants aux dépenses, sans préciser le mode ni la quantité, jusqu'au jour où ceux-ci s'installèrent à Médine et où ils constituèrent une communauté homogène, ayant sa propre vision des choses et ses propres objectifs à atteindre.

D'ores et déjà, la communauté se trouva prête psychologiquement à la prescription de la Zakât en tant qu'institution impérative. Et c'est ainsi que le Messager de Dieu détailla cet élément de la foi sur le plan structurel et restrictif, de façon à préserver les intérêts du citoyen et de la communauté. La Zakât devint alors, un des fondements de la Religion et l'une de ses principales obligations. Elle fût comparée de par son importance, à la Prière et au Témoignage de l'Unicité divine et fût considérée par le Saint Coran comme le troisième critère d'entrée en Islam et l'une des conditions de la fraternité entre les croyants.

En effet, dans la Sourate dite « Le Repentir » ou « At tawbah », le Verset 5 énonce : « Si, ensuite ils (à propos des mécréants), se repentent, accomplissant la Prière et acquittant la Zakât ; alors, laissez leur la voie libre, car Dieu est Pardonneur et Miséricordieux. » Le Verset 11 de la même Sourate ajoute quelques précisions : « Mais s'ils se repentent, accomplissent la prière et acquittent la Zakât, ils deviendront alors, vos frères en religion. ».

D'ailleurs, c'est dans cette optique qu'il faudrait situer la recommandation de notre Vénéré Prophète, Salut Divin Sur Lui, à son noble compagnon de lutte Mo'adh Ibn Djabel, que Dieu agrée son âme, lorsqu'Il l'envoya en qualité de gouverneur au Yémen . « Tu vas, lui dit –il, vers un peuple faisant partie des gens du Livre. Appelle-les au Témoignage de l'Unicité divine, s'ils acceptent, dis leur que Dieu leur a prescrit une quote-part, que leurs riches et personnes aisées doivent prélever sur leurs biens, au profit des pauvres parmi eux ; s'ils acceptent, laisse-leur la jouissance de leurs biens et évite d'en prendre les mieux côtés. Prend garde des invocations de l'opprimé, car Dieu les accueille sans un moindre voile. ».

A suivre

ZAKHAROVA :

«L'UE finance la mort de l'Ukraine»

Moscou accuse l'UE de financer la poursuite du conflit en Ukraine par l'achat d'armes aux États-Unis. Le ministère russe des Affaires étrangères estime également que les propos de Kaja Kallas révèlent une prise de conscience en Europe face à l'attitude américaine : faire payer les Européens sans s'impliquer réellement.

La porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, a vivement critiqué l'Union européenne, l'accusant de « financer la mort de l'Ukraine » en sponsorisant les livraisons d'armes à Kiev. Cette déclaration intervient alors que Kaja Kallas, cheffe de la diplomatie européenne, a tenu des propos inhabituels en critiquant l'initiative du président des États-Unis Donald Trump, qui propose que les Européens financent eux-mêmes l'achat d'armes américaines. Une idée qu'elle juge inappropriée : « Si nous payons ces armes, c'est notre soutien. Le soutien de l'Europe. [...] Vous savez, si vous promettez de fournir des armes en disant qu'elles seront payées par quelqu'un d'autre, alors ce n'est pas vraiment vous qui les fournissez, n'est-ce pas ? » Maria Zakharova a raillé la prise de conscience tardive de la cheffe de la diplomatie européenne, suggérant avec sarcasme que les Européens commencent enfin à comprendre le rôle qu'on leur fait jouer : « Tiens, Kaja commence à soupçonner quelque chose ? Aidons-la : c'est comme si l'on vous disait de payer des plats pour que quelqu'un d'autre les mange et meure après. N'est-ce pas ? » Depuis début juillet, le président américain fait face à une polémique dans son propre pays, après des révélations dans la presse évoquant la suspension partielle, par le Pentagone, des livraisons d'armes à l'Ukraine. Ces derniers jours, Donald Trump a critiqué Vladimir Poutine à plusieurs reprises et évoqué l'envoi d'armements supplémentaires à Kiev, précisant qu'ils seraient « payés à 100 % » par les Européens. Un accord a été conclu le 14 juillet au Bureau ovale entre le président américain et le secrétaire général de l'OTAN. « Nous avons conclu un accord aujourd'hui selon lequel nous allons leur envoyer des armes, et ils vont les payer », a affirmé Trump, face à Mark Rutte. « C'est tout à fait logique », a acquiescé ce dernier, vantant le « formidable succès » du sommet de l'OTAN à La Haye, où les pays membres du bloc militaire piloté par Washington se sont engagés à augmenter leurs dépenses militaires à 5 % de leur PIB. La guerre « jusqu'au dernier Ukrainien » Depuis le début du conflit, Moscou insiste sur l'inutilité de ces aides militaires pour modifier ses objectifs fondamentaux. Le Kremlin reproche à l'UE de vouloir prolonger la guerre « jusqu'au dernier Ukrainien », dans l'unique but de nuire à la Russie en utilisant Kiev comme simple relais.



R. I.

CRASH D'UN BOEING D'AIR INDIA

Les premières pistes de l'enquête, mais toujours pas de certitude

UN MOIS après la catastrophe aérienne d'Air India qui a coûté la vie à 260 personnes à Ahmedabad, les premiers éléments de l'enquête préliminaire ont été publiés. S'ils apportent quelques données factuelles, ils ne permettent pas encore de déterminer clairement la cause du drame. L'hypothèse d'une erreur humaine est évoquée. Le 12 juin, un Boeing 787 Dreamliner de la compagnie Air India s'est écrasé moins d'une minute après son décollage d'Ahmedabad, dans le nord-ouest de l'Inde. À destination de Londres, l'appareil a percuté le réfectoire d'une école de médecine, provoquant la mort de 260 personnes, dont 19 au sol. Un seul passager a miraculeusement survécu. Il s'agit de la catastrophe aérienne la plus meurtrière de la dernière décennie. Un rapport préliminaire de l'Aircraft Accident Investigation Bureau (AAIB) a été rendu public le 12 juillet. Ce document de 15 pages apporte quelques éléments techniques, mais n'avance aucune conclusion. L'analyse est encore en cours. Une défaillance du système d'alimentation en carburant ? Selon l'AAIB, l'alimentation en carburant des moteurs du Boeing se serait interrompue brutalement juste après le décollage. Les interrupteurs de commande de carburant des deux moteurs se sont retrouvés en position « arrêt », coupant la poussée alors que l'avion avait à peine atteint une vitesse de 180 nœuds (environ 333 km/h). Le mécanisme de verrouillage censé empêcher toute manipulation accidentelle n'aurait pas fonctionné. L'enregistreur des conversations du cockpit (CVR) révèle un bref échange entre les deux pilotes : l'un demande pourquoi l'alimentation en carburant a été coupée, l'autre nie l'avoir fait. Une interaction qui soulève des questions, sans pour autant prouver une erreur de pilotage. Le commandant de bord, Sumeet Sabharwal, 56 ans, cumulait plus de 15 600 heures de vol, dont 8 500 sur Boeing 787. Le copilote, Clive Kunder, 32 ans, comptait plus de 3 400 heures, dont un millier sur le même type d'appareil. Tous deux avaient passé avec succès les contrôles médicaux, psychologiques et toxicologiques obligatoires. L'idée d'une faute humaine, voire d'un acte volontaire, suscite l'indignation des associations de pilotes. L'ALPA (Association des pilotes de ligne indiens) a dénoncé les « soupçons infondés » qui planent sur l'équipage. L'ICPA (Indian Commercial Pilots Association) parle de « violation flagrante de l'éthique de l'information ». Des hypothèses encore nombreuses Pour Marco Chan, ancien pilote devenu maître de conférences en opérations aériennes à l'université de Buckinghamshire, aucune hypothèse ne peut encore être écartée : erreur involontaire, défaillance électronique ou problème mécanique. « Le rapport ne dit pas pourquoi les interrupteurs ont bougé. Les données ne suffisent pas à accuser les pilotes, ni à exonérer la technologie », souligne-t-il. La FAA américaine avait pourtant publié dès 2018 une note sur un risque de désengagement involontaire de ces interrupteurs sur les Boeing 787. Elle recommandait des inspections — non obligatoires — qu'Air India n'aurait pas effectuées. Le module concerné avait toutefois été remplacé en 2019 et 2023 sur l'appareil impliqué dans l'accident. Face aux premières révélations, Boeing et la FAA ont publié un communiqué affirmant la sécurité du dispositif, tandis que les autorités indiennes et sud-coréennes ont ordonné des inspections ciblées. Le consultant en aviation Bernard Lavelle rappelle qu'il faudra au moins un an pour qu'un rapport final soit publié. L'analyse des boîtes noires, l'étude des dossiers de maintenance, l'historique des pilotes et les tests techniques devront être approfondis. « Mieux vaut être juste que rapide », insiste-t-il. Pour lui comme pour Marco Chan, toute conclusion prématurée risquerait de masquer des failles systémiques ou des causes complexes. L'enquête a cependant été ouverte à des observateurs tiers, ce qui est vu comme un signe positif de transparence.

R. I.

CISJORDANIE OCCUPÉE

L'ONU alerte sur l'augmentation des agressions à l'égard des Palestiniens

LE HAUT-COMMISSARIAT des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) a alerté sur la multiplication des actes de violence et d'agression, depuis le début de l'année, à l'encontre des Palestiniens en Cisjordanie occupée, rappelant de nouveau le caractère illégal de cette occupation qui dure depuis 1967.
Un rapport publié mardi par le HCDH établit une augmentation des violences à l'égard des Palestiniens en Cisjordanie occupée depuis le début de l'année : «757 actes d'agression contre des Palestiniens ou leurs terres ont été recensés depuis le mois de janvier, une augmentation de 13% par rapport à la même période l'année dernière», précise le document.
Le dénominateur commun de toutes ces agressions, c'est la volonté de terroriser les Palestiniens pour les pousser à quitter les zones visées par l'expansionnisme colonial sioniste. C'est le cas par exemple de Masafer Yatta. Cette région subit de nombreuses pressions et une véritable politique de terreur menée par les colons, souvent soutenus par l'armée d'occupation.
C'est ce que confirme le rapport publié par l'Office des Nations unies pour les droits humains, qui affirme que les déplacements de Palestiniens en Cisjordanie du fait des violences, du harcèlement et des mouvements de l'armée d'occupation, se multiplient notamment depuis le lancement d'une vaste agression militaire au début de l'année.
Cette agression a abouti à l'évacuation forcée de trois camps de réfugiés palestiniens à Jénine, Tulkarem et Nour Shams. L'armée sioniste refuse qu'ils reviennent dans ces camps.
Au total, plus de 30.000 Palestiniens ont été déplacés de force en Cisjordanie depuis le lancement de l'agression qui a aussi été l'occasion pour l'armée d'occupation de procéder à des assassinats sauvages, comme celui de la petite Leila Khatib (2 ans).
Elle a été tuée d'une balle dans la tête par un soldat de l'armée sioniste le 25 janvier dernier, dans sa maison du village d›Ash-Shuhada près de Jénine. Leila fait partie des 964 Palestiniens tombés en martyrs, tués par les forces d'occupation et les colons en Cisjordanie depuis le 7 octobre 2023.
La situation empire mois après mois : en juin, les Nations unies ont enregistré le bilan mensuel des blessés palestiniens par des colons le plus élevé depuis 20 ans (93 au total).
En parallèle, les autorités d'occupation ont déposé des ordres de démolition pour plus de 1400 logements depuis le début de l'année, d'après l'ONU. Les démolitions de ce type ont déjà entraîné le déplacement de 2907 Palestiniens depuis octobre 2023, tandis que «près de 2400 Palestiniens, dont la moitié sont des enfants, ont été déplacés par la force à cause des actes des colons, vidant des pans entiers de la Cisjordanie de ses habitants palestiniens».

R. I.

TINDOUF

Journée d'étude sur la loi d'urbanisme 90-29

LA LOI 90-29 relative à l'aménagement et à l'urbanisme en Algérie a été au centre d'une journée d'étude organisée mardi à Tindouf, réunissant cadres du secteur de l'urbanisme, architectes et responsables liés à l'aménagement urbain.

Cette rencontre a permis de passer en revue les mécanismes d'urbanisme et leurs applications, les actes d'urbanisme ainsi que les modalités de leur obtention. Des ateliers techniques ont également permis d'examiner d'autres aspects liés à la planification urbanistique et aux notions de bonne gouvernance territoriale locale.

Intervenant lors de cette journée, Yazid Benabid, directeur de l'urbanisme de la wilaya de Tindouf, a expliqué que cette rencontre visait à vulgariser le cadre réglementaire régissant l'urbanisme en Algérie, tout en appelant à s'adapter aux mutations et exigences d'une vie urbaine structurée, répondant aux attentes des populations.

Il a également souligné l'importance de l'implication des compétences nationales dans l'enrichissement du dispositif réglementaire, conformément à la loi 90-29, afin de combler les insuffisances et atteindre les objectifs escomptés. Il a suggéré des solutions scientifiques adaptées pour promouvoir le secteur de l'urbanisme et développer le tissu urbain en adéquation avec les besoins du développement démographique.

Les intervenants ont rappelé la pertinence des lois adoptées depuis les années 1990 pour réguler la construction et l'expansion urbaine, notamment la loi 90-29 qui instaure de nouvelles règles visant à maîtriser l'aménagement et l'urbanisme, tout en luttant contre les constructions illicites et l'exploitation illégale des sols.

R. R.

UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE D'ORAN

Plus de 5 000 diplômés en 2025

L'UNIVERSITÉ des sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf d'Oran a enregistré la sortie de plus de 5 000 étudiants diplômés au terme de l'année universitaire 2024-2025. C'est ce qu'a indiqué à cet établissement.

Au total, ce sont 5 029 diplômés qui ont obtenu leur diplôme, dont 3 141 en Licence et 1 888 en Master. Par ailleurs, 91 doctorants ont également été diplômés, répartis entre 47 dans le cadre du système LMD (Licence-Master-Doctorat) et 44 selon le système classique.

L'Université propose une offre de formation riche et diversifiée, couvrant les cycles Licence, Master et Doctorat, ainsi que des formations d'ingénieurs et d'architectes, réparties sur six grands domaines et 33 spécialités.

En matière d'innovation, l'Université Mohamed-Boudiaf a renforcé son engagement en faveur de la promotion de l'entrepreneuriat et de la création de startups. Cette année, l'incubateur universitaire a accompagné 72 projets innovants, tandis que le centre de développement de l'entrepreneuriat a soutenu 27 projets de création de micro-entreprises.

Par ailleurs, 14 brevets d'invention ont été déposés, et cinq labels de qualité ont été obtenus sur 20 dossiers soumis, la procédure étant toujours en cours.

De plus, 433 étudiants ont rejoint l'initiative d'entrepreneuriat étudiant, dans le cadre de l'arrêté ministériel 1275.

R. R.

SKIKDA

Un coup de boost à l'entrepreneuriat étudiant

Pas moins de 31 mémoires de fin d'études liés à la création de micro-entreprises et de startups ont été soutenus durant l'année universitaire 2024-2025 à l'Université du 20-Août 1955 de Skikda, a indiqué avant-hier le vice-recteur chargé de la pédagogie, Abderrezak Metatla.



En marge de la cérémonie de clôture de l'année universitaire, organisée au grand auditorium de l'université, M. Metatla a précisé que 31 mémoires ont été examinés jusqu'au 10 juillet dernier, dont trois ont reçu le « label startup ».

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la décision ministérielle n° 1275, modifiée par la décision n° 008, qui vise à transformer les mémoires de fin d'études des étudiants en projets de micro-entreprises et startups, dans le cadre du dispositif « Un diplôme, une startup ». L'objectif est d'encourager l'entrepreneuriat étudiant et de convertir les projets de recherche en entreprises viables.

Les étudiants concernés, issus des facultés des « Sciences de la nature et de la vie », des « Sciences et technologies », de la « Pétrochimie » et des « Sciences économiques, commerciales et de gestion », ont bénéficié d'une formation sur l'esprit entrepreneurial, dispensée par le Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'université.

Par ailleurs, le vice-recteur a annoncé une proposition d'ouverture de 13 nouvelles filières, entre Licence et Master, pour l'année universitaire 2025-2026. Toutes les filières actuelles ont été revues conformément aux recommandations du ministère de tutelle et portent désormais à 108, incluant des formations en intelligence artificielle, entrepreneuriat, logiciels et enseignement progressif en langue anglaise.

Au terme de l'année universitaire 2024-2025, 8 807 étudiants ont obtenu leur diplôme, entre Licence et Master, à l'Université du 20-Août 1955, qui a également signé 23 conventions de coopération et de partenariat avec des entreprises locales et extérieures à la wilaya.

La cérémonie de clôture, présidée par le wali de Skikda, Said Akhrouf, en présence des autorités locales, a permis d'honorer 56 étudiants ayant excellé dans diverses disciplines, ainsi que deux étudiants aux besoins spécifiques.

R. R.

PROSPECTION DES EAUX SOUTERRAINES À ZBARBAR

Une délégation d'experts inspecte le projet

UNE DÉLÉGATION composée du wali de Bouira, de cadres de l'Agence nationale des ressources hydriques (ANRH) et d'experts a inspecté mardi le projet d'études géophysiques pour la réalisation de trois forages profonds à Zbarbar, à l'ouest de Bouira, destinés à renforcer l'alimentation en eau potable dans la région.

Parmi les membres de la délégation figuraient le wali Abdelkrim Laâmouri, le directeur général de l'ANRH, Hocine Ben Moufouk, ainsi que des experts et professeurs de l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB). Ils se sont rendus sur le terrain, dans la commune de Zbarbar, pour suivre de près les études lancées en vue de la réalisation des trois forages profonds.

Sur place, MM. Laâmouri et Ben Moufouk ont insisté sur la nécessité pour les entreprises en charge du projet de respecter les délais de réalisation et les normes requises. Ce projet d'envergure permettra, une fois achevé, de renforcer l'approvisionnement en eau potable des différentes localités de la commune de Zbarbar.

Le wali Abdelkrim Laâmouri a réaffirmé l'engagement des collectivités locales à suivre et accompagner ce projet de qualité, soulignant avec satisfaction qu'il « se réalise avec des compétences algériennes». Lancé depuis plusieurs semaines sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ce projet vise à exploiter les eaux souterraines de la région montagneuse de Zbarbar. Une enveloppe financière d'environ 920 millions de dinars a été mobilisée pour sa réalisation, incluant des forages d'une profondeur totale de 1 000 mètres linéaires, a précisé le directeur de l'hydraulique par intérim, Nacer Belaid.

Actuellement, le projet est dans sa première phase d'étude, avec un budget de 19 millions de dinars alloué aux études géophysiques de prospection, a ajouté M. Belaid. En février 2024, le président Abdelmadjid Tebboune avait ordonné la prise de mesures exceptionnelles à Bouira afin d'entamer la prospection des eaux souterraines et de lancer des opérations de forage de puits, en utilisant des techniques et équipements de pointe dans la région de Zbarbar.

R. R.

ONDA – OMPI

Collaboration pour un cadre juridique national modernisé

Le Directeur général de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), Samir Thaalbi a tenu à Genève en Suisse, une réunion avec le Directeur général de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Daren Tang, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération, à travers le lancement de nouveaux projets en matière de la propriété intellectuelle en Algérie. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Le DG de l'ONDA s'est entretenu avec le Directeur général de l'OMPI, «en marge de sa participation aux travaux de la 66e session des réunions des assemblées des Etats membres de l'OMPI, tenues du 8 au 17 juillet 2025, à Genève». La rencontre de M. Thaalbi avec M. Tang intervient «sur instruction» du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, et «dans le cadre des grandes réformes lancées par le secteur de la Culture et des Arts en Algérie, dans le but de structurer, de moderniser et de promouvoir le secteur de la propriété intellectuelle, à la faveur d'une vision fondée sur la souveraineté culturelle et le développement économique durable, à travers des engagements concrets et une feuille de route commune», précise le communiqué.

Les deux parties ont évoqué, lors de cette rencontre, «l'ensemble des dossiers de coopération entre l'Algérie et l'OMPI, ainsi que les voies et moyens de les renforcer, à travers le lancement de nouveaux projets au profit du secteur de la propriété intellectuelle en Algérie, conformément à la politique ambitieuse des hautes autorités du pays dans ce domaine».

Il a été convenu, dans ce sens, de renforcer la coopération dans des domaines importants, notamment le renforcement des capacités institutionnelles dans les domaines de la gestion collective, de la médiation, de la numérisation et de l'intégration de l'intelligence artificielle, ainsi que le lancement de projets conjoints dans les secteurs du cinéma, des jeux numériques, du patrimoine culturel et des arts visuels.



Par ailleurs, la partie algérienne a réaffirmé la volonté de l'Algérie de protéger et de valoriser ses connaissances et savoir-faire traditionnels, à travers leur enregistrement auprès de l'OMPI, conformément aux normes internationales en vigueur.

Il a également été convenu d'accompagner l'Algérie dans sa démarche pour asseoir un système national intégré, global et innovant, reposant principalement sur l'élaboration d'un cadre juridique moderne, adapté aux défis contemporains, et sur une gouvernance numérique transparente garantissant la traçabilité et une répartition équitable des revenus, en sus d'une mobilisation nationale, régionale et continentale impliquant les institutions, les créateurs, les opérateurs économiques et les universités.

A cette occasion, le Directeur général de l'OMPI a salué les ambitions de l'Algérie ainsi que son engagement manifeste à mettre en valeur l'importance de son patrimoine matériel et immatériel, saluant, par la même, les efforts considérables déployés par les hautes autorités du pays pour consolider la place de la propriété intellectuelle et renforcer son impact régional, notamment sur le continent africain, selon le communiqué. **R. C.**

MADANI NAMOUN EST MORT

Une voix du théâtre et de la télévision s'éteint

LE COMÉDIEN Madani Namoun, figure emblématique du théâtre, du cinéma et de la télévision, est décédé avant-hier à Alger à 81 ans. Reconnu pour ses nombreux rôles marquants, il laisse une empreinte durable dans la scène culturelle algérienne. Le ministère de la Culture a rendu hommage à sa carrière exceptionnelle. C'est ce qu'ont indiqué ses proches.

Né à la Casbah en 1944, le défunt était l'un des artistes algériens les plus connus. Il a commencé à jouer très jeune dans les années 1950, avant de se démarquer, après l'indépendance, à travers ses rôles dans de nombreuses œuvres cinématographiques célèbres, dont « Leila wa Akhawatouha» (Leila et ses sœurs - 1977) et «Abwab Essamt» (Les portes du silence -1987).

Le regretté était également connu pour ses rôles dans de nombreuses séries télévisées populaires, dont «Chafika... Baad Lika'a» (2004), «El Imtihen Ess'aab» (2006), et «Djouha El Aouda» (2008), outre la série de «Soultane Achour el Acher» (2016-2017), qui a propulsé sa popularité auprès du public grâce à son interprétation remarquable du rôle de «Ammi Borhane».

En cette douloureuse épreuve, le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a exprimé son immense tristesse suite au décès de «l'artiste, l'une des figures éminentes du cinéma algérien, qui nous a quittés après une carrière riche en contributions artistiques, des décennies durant», exprimant «ses sincères condoléances et sa profonde sympathie à la famille du défunt et à ses proches, ainsi qu'à toute la famille culturelle et artistique», selon un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. «L'Algérie a perdu en la personne de Madani Namoun, une figure emblématique, qui a excellé sur les planches du théâtre, à la télévision et dans le cinéma, une figure ayant marqué la mémoire des générations par des personnages immortels qu'il a incarnés avec un talent et une performance exceptionnelle, faisant de lui un artiste populaire ayant gravé son nom dans l'histoire de l'art algérien», estime le ministre.

R. C.



SALON NATIONAL DU JEUNE ARTISAN DÉMARRE À ORAN

Une vitrine pour les jeunes talents

LE SALON national du jeune artisan se tiendra du 19 au 26 juillet à Oran, sous le thème : « Soutenir le jeune artisan et contribuer à la valorisation du patrimoine culturel algérien », ont indiqué les organisateurs.

Cette manifestation, organisée au Village méditerranéen (commune de Bir El-Djir) par la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers, sous la tutelle du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, accueillera une centaine de jeunes artisans issus de différentes wilayas du pays, actifs dans divers secteurs de l'artisanat.

Le Salon, qui s'étendra sur une surface d'exposition de 1 000 mètres carrés, vise à promouvoir l'artisanat, préserver le produit traditionnel algérien, créer un espace de commercialisation et de valorisation des œuvres des jeunes artisans, encourager la créativité et l'innovation chez ces derniers, ainsi que renforcer les opportunités d'échange, de transfert de savoir-faire et de réseautage entre artisans et opérateurs économiques, précisent les organisateurs.

Cette manifestation, à la fois économique et touristique, ambitionne également de diversifier les activités de la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers et de permettre aux artisans de conquérir des parts de marché grâce à la vente directe et à la réception de commandes.

Le Salon comprendra des stands d'exposition de produits artisanaux et traditionnels, des ateliers pratiques, des démonstrations mettant en valeur le savoir-faire artisanal, ainsi qu'un espace dédié au réseautage et à l'échange d'expériences entre artisans et entreprises économiques.

R. C.

CAN-2024 FÉMININE

L'Algérie, la belle surprise des quarts de finale

La sélection algérienne féminine de football défiera, samedi à 17h00 (heure algérienne) son homologue du Ghana, en quart de finale de la 15e Coupe d'Afrique des nations CAN-2024 (décalée à 2025), avec la ferme intention de poursuivre son rêve et atteindre le dernier carré de la compétition, qualificative au prochain mondial.

Avec un bon parcours lors de la phase de poule: un succès contre le Botswana (1-0), deux nuls devant la Tunisie et le Nigeria (0-0), les "Vertes" ont terminé deuxième (5 points) du groupe B, avec zéro but
encaissé, derrière le Nigeria (7pts). Déjà le fait d'avoir atteint le cap des quarts de finale constitue une performance historique pour le football féminin algérien, car lors des cinq précédentes participations, la sélection nationale n'a jamais dépassé le cap du premier tour (2004, 2006, 2010, 2014, 2018). Considérée comme l'une des plus belles surprises de cette édition de Coupe d'Afrique, la qualification historique de l'équipe algérienne sous la
conduite du coach Farid Benstiti, est le fruit d'un travail patient, incarné par un staff ambitieux et des joueuses soudées. Les protégées de Benstiti, invaincues dans le tournoi, comptent bien poursuivre leur beau parcours et rêvent d'atteindre le dernier carré pour
la première fois de leur histoire. Pour ce faire, elle s'appuient sur une solidité défensive, derrière la gardienne de but Chloé Ngazi, mais également sur un équilibre entre rigueur tactique et spontanéité offensive, qui doivent être des atouts majeurs face au Ghana.
Mais le défi sera de taille face au Ghana, 4e sur le plan africain et 65e au classement mondial, et surtout habitué aux phases finales. En plus, les "Black Queens" ont une longue histoire avec la CAN féminine et restent une valeur sûre du football féminin africain. Fortes d'un effectif expérimenté, elles abordent aussi le quart de finale avec l'objectif de retrouver le dernier carré, qu'elles n'ont plus atteint depuis 2016. Leur puissance athlétique, leur pressing haut et leur capacité à changer de rythme dans les trente derniers mètres font d'elles des adversaires redoutables. Lors du premier tour de la 15e CAN, les Ghanéennes ont terminé 2es du groupe C, en dominant la Tanzanie 4-1 lors de la dernière journée. Un
succès qui leur a permis d'arracher le second ticket du groupe pour les quarts, derrière l'Afrique du Sud (7 pts), mais ex aequo avec le Mali (4 pts), avec toutefois une meilleure différence de buts (+1), contre (-3 pour le Mali). Les coéquipières de la talentueuse Princess Marfo composent avec une attaque percutante et un bon fond de jeu qui font de l'équipe un adversaire redoutable pour la sélection nationale. En cas de succès face au Ghana, l'Algérie se retrouvera en demi-finale face au vainqueur du duel Maroc-Mali. Un potentiel derby maghrébin ou une confrontation face aux Maliennes promet une suite de tournoi tout aussi intense. Dans les autres quarts de finale, le champion d'Afrique en titre,
l'Afrique du Sud, l'un des grands favoris du tournoi aura en face, le Sénégal. Les Bayana Bayana, emmenées par des cadres comme Refiloe Jane ou Jermaine Seoposenwe, auront un test sérieux face au Sénégal qui s'est qualifié en tant que deuxième meilleures troisièmes. Le match Nigeria - Zambie aura l'allure d'une finale avant la lettre. Le Nigeria, neuf fois champion d'Afrique, a une nouvelle fois démontré sa capacité à répondre présent dans les moments décisifs. Avec une grande solidité défensive.

L'ALGÉRIENNE N'GAZI, ÉLUE MEILLEURE GARDIENNE DE LA PHASE DE GROUPES

La gardienne internationale algérienne Chloé N'Gazi a été élue meilleure portière de la phase de poules de la Coupe d'Afrique des Nations CAN Féminine 2024 de football, a indiqué mercredi la Confédération africaine de football (CAF). Trois clean sheets, des arrêts décisifs et un sang-froid qui ont permis à l'Algérie de se hisser en quarts de finale de la CAN Féminine pour la première fois de son histoire, écrit l'instance suprême du football africain sur son site officiel.Chloé N'Gazi, dernier rempart rassurant pour l'équipe nationale algérienne lors de cette CAN, figure dans le Meilleur Onze de la phase de groupes de
la Coupe d'Afrique des Nations Féminine 2024, dévoilé par le Groupe d'Etude Technique (TSG) de la CAF.Pour rappel, la sélection algérienne deuxième du groupe B avec 5 points,
affrontera le Ghana en quart de finale de la compétition prévu samedi à 17h00.
Composé dans un schéma en 4-3-3, ce Onze Type met en lumière les talents les plus brillants de ce premier tour, à l'issue d'une phase de groupes spectaculaire marquée par 45 buts inscrits en 18 rencontres.D'autre part, la sélectionneuse de l'Afrique du Sud, Dr Desiree Ellis, a été désignée Meilleure entraîneure de la phase de groupes. Championne en
titre avec les Banyana Banyana, Dr Ellis a une fois de plus démontré sa capacité à préparer son équipe pour les grands rendez-vous. Invaincues et impressionnantes dans le jeu, les Sud-Africaines terminent en tête de leur groupe avec sept buts inscrits et seulement un encaissé. Leur maîtrise tactique, l'équilibre entre solidité défensive et efficacité offensive,
ainsi que la gestion collective du groupe ont valu à Dr Ellis les éloges du jury technique, estime la CAF.

DOUBLE SÉANCE D'ENTRAÎNEMENT POUR LES ALGÉRIENNES

-La sélection algérienne féminine de football a repris mardi le chemin des entraînements, en vue de son match face à son homologue ghannéene, prévu samedi à 17h00 (heure algérienne), pour le compte des quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2024 (décalée à 2025), a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.



Au programme de la journée, deux séances d'entraînement : une première session matinale en salle de musculation, suivie d'un travail sur le terrain annexe du complexe olympique en fin d'après-midi, souligne la FAF.La journée a également été marquée par la visite de courtoisie de l'ancien international algérien, Halim Benmabrouk, venu encourager les joueuses. Il a échangé longuement avec le sélectionneur national, Farid Benstiti, dans une atmosphère conviviale.Lors de la phase de poule, la sélection algérienne avait terminé deuxième du groupe B avec un total de cinq points, derrière le Nigéria (7 pts), suivie par le Botswana (3 pts) et la Tunisie (1 pts).Les Ghanéennes ont terminé 2es du groupe C, derrière l'Afrique du Sud (7 pts), mais ex aequo avec le Mali (4 pts), avec toutefois une meilleure différence de buts (+1), contre (-3 pour le Mali).

VERS UN CHOC HISTORIQUE ALGÉRIE-MAROC EN DEMI-FINALE ?

La Coupe d'Afrique des Nations féminine 2024, qui se déroule au Maroc, pourrait offrir aux fans de football maghrébin un affrontement inédit. En effet, si l'Algérie et le Maroc parviennent à franchir l'étape des quarts de finale, les deux nations se retrouveront face à face en demi-finale pour un duel qui marquerait l'histoire du football féminin.L'Algérie, qualifiée pour la première fois de son histoire pour les quarts de finale lors de sa 6e participation à la CAN, affrontera le Ghana ce samedi 19 juillet au stade Municipal de Berkane (17h00). Les coéquipières de Chloé N'Gazi, solides et déterminées, ont terminé deuxièmes du groupe B derrière le Nigeria, grâce notamment à une défense rigoureuse et une attaque qui a su répondre présent dans les moments clés. Leur adversaire ghanéen, deuxième du groupe C, a arraché sa qualification à la dernière journée en dominant la Tanzanie (4-1) et en bénéficiant d'un meilleur goal-average que le Mali.
De leur côté, les Lionnes de l'Atlas ont confirmé leur statut de favorites à domicile en survolant le groupe A. Avec 7 points au compteur, elles ont enregistré deux victoires convaincantes face à la RD Congo (4-2) et au Sénégal (1-0), ainsi qu'un match nul contre la Zambie (2-2). Portées par une génération talentueuse, elles se préparent à affronter le Mali ce vendredi à 20h00 au stade olympique de Rabat. Les Maliennes, malgré une lourde défaite contre l'Afrique du Sud (0-4), ont arraché leur billet en terminant troisièmes du groupe C.
Si les deux équipes maghrébines réussissent leur pari en quarts, le scénario d'un Maroc-Algérie en demi-finale prendrait vie. Un tel duel serait une première dans l'histoire de la CAN féminine et un véritable événement sportif dans la région. Au-delà de l'enjeu sportif, cette confrontation symboliserait l'essor du football féminin au Maghreb, offrant une vitrine exceptionnelle aux talents des deux sélections.

CHAN 2024 : Cinq arbitres algériens retenus

LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE de football (CAF) vient de publier la liste des arbitres qui officieront lors du CHAN 2023. En tout et pour tout, 26 arbitres centraux, 26 arbitres assistants, cinq instructeurs et dix-huit arbitres VAR y figurent. Cinq arbitres algériens figurent la liste des referees retenus par la CAF en prévision du CHAN 2024, prévu du 2 au 30 août 2025. Parmi ces cinq, deux officieront durant le tournoi en tant qu'arbitres centraux. Il s'agit de Lotfi Bekouassa et Houssam Benyahya. Au rayon des assistants, seul Adel Abane y figure.

Ghrobal et Benbraham à la VAR

DE RETOUR de la Coupe du Monde des Clubs FIFA 2025 aux USA, Mustapha Ghorbal exercera en tant qu'arbitre VAR. Tout comme Lahlou Benbraham qui s'est révélé au fil des tournois un spécialiste en la matière. C'est en tout cas en tant que Video Match Official (VMO) que ce dernier est utilisé par la CAF depuis plusieurs années maintenant.
Pour rappel, l'EN A', entraînée par Madjid Bougherra, évoluera dans le groupe "C". Elle y affrontera l'Ouganda, pays coorganisateur, le Niger, la Guinée et l'Afrique du Sud. Enfin, on notera que les Verts disputeront leurs quatre matchs du premier tour au Mandela Stadium de Kampala en Ouganda.

MC ALGER

Mokwena attendu jeudi à Alger, reprise des entraînements samedi

Le nouvel entraîneur du MC Alger, le Sud-Africain Rhulani Mokwena, est attendu jeudi à Alger pour entamer ses fonctions, a annoncé le champion d'Algérie de la Ligue 1 Mobilis de football, mercredi dans un communiqué."Le staff technique, dirigé par Rhulani Mokwena ralliera Alger jeudi. La reprise des entraînements en vue du prochain exercice, se fera samedi, au Centre Abderrahmane Aouf - Baba Hamoud - à Zéralda", précise le "Doyen".

Mokwena (38 ans) succède sur le banc du MCA, au Tunisien Khaled Ben Yahia, dont le contrat n'a pas été prolongé, lui qui a mené le club algérois à remporter un deuxième titre de rang, le neuvième de son histoire.Un des plus jeunes techniciens des clubs de l'élite africaine, Mokwena s'est illustré sur le banc du club sud-africain de Mamelodi Sundowns,
d'abord en tant qu'entraîneur-adjoint, avant de devenir coach principal, et mener cette équipe à deux titres de champion d'Afrique du Sud de suite (2023 et 2024), et à la victoire finale à la première édition de la Super Ligue africaine en 2023, disputée à Dar Es-Salaam (Tanzanie).Par ailleurs, le MCA a dévoilé lundi sa première recrue estivale, à savoir
le latéral droit Aymen Bouguerra, en provenance du CS Constantine, en attendant le
recrutement d'autres éléments.Mardi soir, le club de la capitale a annoncé l'arrivée de Salim Menad, en tant que nouveau directeur technique sportif (DTS) des jeunes catégories, en remplacement de Mohamed Mekhazni.

SALIM MENAD NOUVEAU DTS

Le MC Alger a annoncé ce mardi soir, la nomination de Salim Menad au poste de Directeur technique sportif (DTS) des jeunes catégories, en remplacement de Mohamed Mekhazni, dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux.Salim Menad (54 ans) s'est engagé pour un contrat de trois saisons, précise le « Doyen ».



ES SETIF

L'entraîneur allemand Antoine Hey signe pour une saison renouvelable

L'ENTRAÎNEUR ALLEMAND Antoine Hey, a officialisé ce mardi son engagement avec l'ES Sétif, pour un contrat d'une saison renouvelable, a annoncé le club de la Ligue 1 Mobilis de football dans un communiqué.Le nouveau coach, qui succède au Tunisien Nabil Kouki, s'est rendu à Sétif pour paraphé son contrat le liant au club phare des hauts-plateaux. La page Facebook de l'ESS, a publié des photos du technicien allemand, posant notamment avec le maillot de l'équipe, en présence du président-directeur général (PDG) de la société "Black Eagles"/ ES Sétif, Nabil Kebaïli.Antoine Hey (54 ans) qui avait notamment porté, en tant que joueur, les couleurs des Grasshopper Club Zurich (Suisse), Birmingham (Angleterre), ou
encore Schalke 04 (Allemagne), a été sélectionneur des nombreuses équipes nationales, en particulier en Afrique et en Asie, entre autres, Lesotho, Gambie, Liberia, Kenya, et Myanmar.
L'ES Sétif a terminé la saison 2024-2025 à la 5e place, en compagnie du Paradou AC, avec 41 points chacun.
Les coéquipiers d'Akram Djahnit ont même concédé un triste record : cinq défaites consécutives, une première dans l'histoire du club en Ligue 1.

LIGUE 1 MOBILIS : RENCONTRE DCG- CLUBS, DU 21 AU 29 JUILLET (FAF)

LE DÉPARTEMENT de Contrôle de Gestion de la Fédération algérienne de football, tiendra des rencontres bilatérales avec les 16 clubs de la Ligue 1 Mobilis, entre le 21 et le 29 juillet courant, dans le cadre de la révision des états financiers, a indiqué mardi l'instance fédérale. Les seize clubs de Ligue 1 sont invités à mandater leur directeur financier, ainsi que leur secrétaire général, pour la présentation des états financiers , a précisé la FAF dans un communiqué, diffusé sur son site officiel.Les formations de Ligue 1 devront transmettre également plusieurs autres documents au département de Contrôle de Gestion de la FAF, et ce, avant le dimanche 20 juillet, ajoute la même source.Parmi les pièces exigées, le bilan comptable de l'exercice 2024 (Visé par le commissaire aux comptes et approuvé par le Conseil d'Administration, avec procès-verbal d'arrêté des comptes).Les clubs devront transmettre également le Compte de résultat (Exercice 2024), le tableau des flux de trésorerie (TFT), le tableau de variation des capitaux propres (TVCP), le budget prévisionnel 2025 (approuvé par le Conseil d'Administration) et l'organigramme de la Société Sportive Par Actions SSPA (approuvé lui aussi par le d'Administration), selon le communiqué de la FAF.Suivant le programme établi, le MC Alger, l'USM Alger et le CR Belouizdad seront les premiers à passer ce contrôle, le lundi 21 juillet, entre 13h30 et 18h00. Puis se sera au tour des autres formations, à raison de trois clubs par jour, jusqu'au 29 juillet, dernier délai pour ces contrôles.

L'ALGÉRIEN BOUNACER (AL-SADD) REJOINT AL-SHAMAL SC EN PRÊT

LE DÉFENSEUR central algérien d'Al-Sadd (Qatar), Abdessamed Bounacer, s'est engagé en prêt pour une saison, avec Al-Shamal SC, a annoncé ce mardi le club pensionnaire de "Stars League Qatar" de football sur ses réseaux sociaux.Bounacer (20 ans) s'était engagé avec Al-Sadd en juillet 2024, pour un contrat de cinq saisons, en provenance de l'USM Alger, rappelle-t-on.Un mois après son arrivée, le jeune défenseur algérien a subi une opération au niveau de la cheville, qui l'avait éloigné des terrains pendant trois mois, ce qui explique d'ailleurs le temps de jeu assez faible du joueur avec Al-Sadd : 5 apparitions, toutes compétitions confondues.Le défenseur central algérien retrouvera à Al-Shamal SC son compatriote et attaquant international Baghdad Bounedjah, qui avait rejoint Al-Shamal SC en 2024, après neuf saisons passées sous les couleurs d'Al-Sadd.L'équipe d'Al-Shamal SC a bouclé l'exercice 2024-2025, à la 6e place au tableau avec 32 points, loin derrière Al-Sadd, sacré champion avec 52 points.

HANDBALL / MONDIAL 2025 (U19 - GARÇONS - PRÉPARATION)

défaite de l'Algérie face à l'Egypte (17-36)

LA SÉLECTION algérienne masculine de handball des moins de 19 ans (U19), actuellement en stage précompétitif au Caire, s'est inclinée mardi face à son homologue égyptienne sur le score de 17 à 36, en match amical de préparation à la 11e édition du Championnat du monde 2025 de la catégorie (6-17 août en Egypte), Sous la houlette du sélectionneur, Salah Bouchekriou, le sept national a débuté sa préparation par trois regroupement à Alger: du 22 au 26 juin, puis du 28 au 2 juillet et du 5 au 8 juillet, avant de rallier l'Egypte vendredi soir. Selon le programme dévoilé par la FAHB, la sélection nationale poursuivra sa préparation à Bahreïn fin juillet, avant l'ultime regroupement programmé début août à Alger.Lors du Mondial 2025, l'Algérie évoluera dans le groupe C aux côtés de l'Espagne (tenant), de la Serbie et de la Croatie.Le 11e Championnat du monde (U19) se déroulera sur quatre sites : Cairo Stadium, Cairo Stadium Hall 2, Covered New Hall New Administrative Capital, et New Administrative Capital Olympic City Hall.Pour rappel, la sélection algérienne (U19) avait validé son ticket pour le Mondial de la catégorie en terminant à la cinquième place du Championnat d'Afrique des nations 2024 en battant la Libye (26-25) en match de
classement. La finale du tournoi avait été remportée par l'Egypte devant la Tunisie (34-29).

VOLLEY / MONDIAL 2025 L'ALGÉRIE S'IMPOSE DEVANT LA LIBYE (3-0)

LA SÉLECTION algérienne masculine de volley-ball s'est imposée face à son homologue libyenne sur le score de 3 sets à 0 (25-19, 25-14, 25-12), en match amical disputé lundi soir à Tunis, en prévision de sa participation au Mondial 2025, prévu aux Philippines du 12 au 28 septembre. C'est la deuxième victoire du Six algérien durant ce stage précompétitif en Tunisie, après celle obtenue devant le Koweït sur le score de 3 sets à 1. Avant ce regroupement en Tunisie, les volleyeurs algériens avaient pris part au tournoi international de l'Amitié, disputé début juillet à Bejaia, avec la participation de la Tunisie, de la Libye et de l'Egypte. Au Mondial 2025, l'Algérie a été versée dans la poule A aux côtés de l'Italie, de l'Ukraine et de la Belgique. Pour cette première édition qui se jouera avec 32 pays, les deux meilleures équipes du classement final de chaque poule accéderont à la phase à élimination directe de la compétition mondiale. Le tournoi se déroulera sur deux sites à Manille û le Smart Arena Coliseum et la SM Mo Arena du 12 au 28 septembre 2025. Pour rappel, le Six national avait composté son billet pour le Mondial 2025 en se qualifiant pour la finale du Championnat d'Afrique 2023, perdue face à l'Egypte (1-3).

LIGUE 2 AMATEUR (USMH)

Chaouchi prolonge son contrat

L'ANCIEN gardien international, Faouzi Chaouchi (40 ans), a officiellement prolongé son contrat avec l'USM El-Harrach, a annoncé mardi le club de Ligue 2 amateur de football (GR-Centre-Ouest), mardi dans un communiqué." La prolongation de Chaouchi traduit la confiance de la direction et du staff technique dans l'expérience du joueur et son rôle au sein du groupe", a souligné la même source.Cette décision a été entérinée à l'issue d'une réunion tenue ce jour, en présence du président de l'USMH, Sofiane Touahria, du nouvel entraîneur Azzedine Aït Djoudi, et du coordinateur général Tarek Ghoul, ainsi que le gardien concerné, ajoute le communiqué.Par ailleurs, la réunion a permis de finaliser "la liste des joueurs issus de l'effectif précédent qui seront maintenus en vue du prochain exercice,
sur la base du rapport technique établi par le staff".Dans le cadre du renforcement de l'équipe, l'entraîneur Aït Djoudi a soumis une liste élargie de joueurs ciblés, "avec lesquels des contacts ont été engagés en prévision du lancement de la saison."Enfin, la direction du club banlieusard a réaffirmé, à cette occasion, sa volonté de mettre en place un projet sportif structuré "visant à bâtir une équipes compétitive, capable d'atteindre les objectifs tracés et de redonner au club sa place parmi l'élite."L'USMH a raté l'accession en Ligue 1 Mobilis, bouclant la saison 2024-2025 (Gr. Centre-Est) à la deuxième place avec 70 points, derrière le MB Rouissat (71 pts), promu au palier supérieur pour la première fois de son histoire.

Trend Micro lance une version MSP De Trend Vision One

Parce que les TPE et PME aussi doivent blinder leur cybersécurité, Trend Micro décline sa solution Trend Vision One en version MSP destinée aux prestataires de services managés.



En bêta privée depuis de nombreux mois, la version MSP de la plateforme de cybersécurité Trend Vision One, signée Trend Micro, est officiellement disponible. L'éditeur se réjouit même avoir déjà signé 50 prestataires stratégiques ayant adopté sa plateforme MSP.

Cette solution, qui associe la gestion des risques de surface d'attaque (ASRM) et la détection et réponse étendues (XDR), permet aux entreprises, quelle que soit leur taille, de bénéficier d'une protection renforcée contre les cybermenaces en s'appuyant sur l'expertise de prestataires de services managés (MSP).

Pour rappel, Trend Vision One est une plateforme de cybersécurité unifiée intégrant des fonctionnalités de prévention, détection, réponse aux menaces dans une solution unique qui procure une gestion proactive des risques, des protections et détections avancées, l'orchestration et la mitigation des risques, etc.

La sortie de cette version MSP répond à un besoin croissant des petites et moyennes entreprises en matière de cybersécurité. La plateforme offre une visibilité complète des risques et permet une évaluation continue de la surface d'attaque, couvrant aussi bien la sécurité des postes de travail que celle des emails, des réseaux, du cloud et de la gestion des identités. Cette approche intégrée de la plateforme permet aux prestataires de services d'offrir une gestion précise et continue des risques cyber, adaptée à toutes les tailles d'organisation.

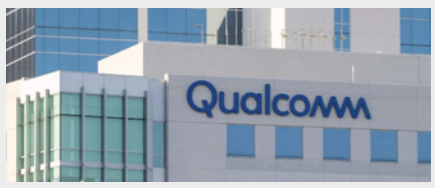
James Rocker, PDG de Nerds That Care, partenaire de Trend Micro, souligne l'importance de cette solution pour les entreprises disposant d'équipes de sécurité réduites. Il anticipe une croissance significative de ses activités en 2025, portée notamment par cette nouvelle offre.

Frank Dickson, Vice-Président du groupe Sécurité et Confiance chez IDC, met en avant l'approche intégrée de la plateforme, qui permet aux prestataires de services d'offrir une gestion précise et continue des risques cyber, adaptée à toutes les tailles d'organisation.

« Trend Vision One for Managed Service Providers met à disposition des MSP l'entière puissance de notre plateforme, se réjouit Kevin Simzer, COO de Trend Micro. A mesure que nous continuons d'en étendre les capacités, nous permettons à nos partenaires et clients de gérer les risques toujours plus efficacement ».

Cette nouvelle solution s'inscrit dans un contexte où la démocratisation de la cybersécurité devient un enjeu crucial pour les entreprises de toutes tailles face à des menaces toujours plus sophistiquées.

Résultats Q3- : Qualcomm, une diversification qui rapporte



QUALCOMM vient de publier les résultats de son quatrième trimestre fiscal, le troisième trimestre calendaire (Q3-2024) qui confirment la pertinence de sa stratégie de diversification et un retour en force des smartphones sur fond de fonctionnalités IA.

Les résultats trimestriels de Qualcomm sont significativement supérieurs aux attentes de Wall Street. Le créateur de processeurs pour mobiles, PC et le monde de l'embarqué, affiche un Chiffre d'Affaires trimestriel de 10,24 milliards de dollars en hausse de 19% (par rapport au Q3-2023). Mais, surtout, son bénéfice net trimestriel a presque doublé en un an pour atteindre 2,92 milliards de dollars.

Une diversification réussie au-delà du mobile

Si l'activité historique des puces pour smartphones reste prépondérante avec 6,1 milliards de dollars de revenus (+12%), c'est la division automobile qui affiche la plus forte croissance. Avec 899 millions de dollars de chiffre d'affaires, elle bondit de 86% sur un an, marquant un cinquième trimestre consécutif de progression.

« Nous continuons à transformer Qualcomm d'une entreprise de communications sans fil en une société d'informatique connectée pour l'ère de l'IA », explique son CEO Cristiano Amon. Cette stratégie se reflète notamment dans la division « Internet des objets – IoT », qui englobe les puces pour applications industrielles et la réalité virtuelle, en hausse de 22% à 1,68 milliard de dollars. Mais un chiffre manque à l'appel. Celui des ventes des Snapdragon X Elite et Snapdragon X Plus qui équipent les « Copilot+ PC ». Apparemment, ces ventes sont intégrées à la division « IoT » qu'il faudra donc surveiller de près dans les prochains trimestres pour déterminer si la sauce « Windows on ARM » prend enfin ou pas.

Perspectives optimistes et confiance des marchés

Pour le trimestre en cours, Qualcomm table sur des revenus compris entre 10,5 et 11,3 milliards de dollars, une prévision supérieure au consensus des analystes. Dans le secteur automobile, la société anticipe une croissance de 50% sur un an. Cette confiance s'appuie notamment sur le rebond du marché des smartphones Android, particulièrement en Chine, et sur un carnet de commandes solide dans l'automobile. Le groupe a par ailleurs annoncé un nouveau programme de rachat d'actions de 15 milliards de dollars, témoignant de sa solidité financière.

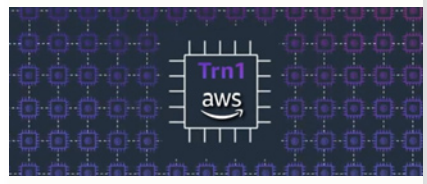
Google Big Sleep : Quand l'IA découvre seule des failles Zero-Day

LES FAILLES zero-day représentent l'un des défis les plus redoutables en matière de cybersécurité. Ces vulnérabilités inconnues des éditeurs et donc sans correctifs, offrent aux attaquants une opportunité pour infiltrer des systèmes avant que des patchs et mesures défensives ne soient déployés. Et si l'IA pouvait aider les développeurs à les repérer avant que les cyberattaquants ne s'en emparent ?

On le sait, l'IA, via les modèles LLM, se révèle de plus en plus utile pour coder et pour assister les développeurs non seulement dans l'écriture des lignes de code, mais aussi pour débusquer des bugs potentiels. Et si l'IA pouvait aussi être entraînée et utilisée pour détecter automatiquement des failles « Zero Day » dans les codes existants ? C'est à cette question que l'équipe Big Sleep de Google, en collaboration avec Google DeepMind, a voulu répondre.

Elle vient, dans un rapport scientifique, de démontrer tout le potentiel de l'IA en la matière en découvrant une vulnérabilité inédite dans SQLite, une base de données open source largement utilisée. Issue de l'évolution du projet Naptime, l'équipe Big Sleep a en effet développé un agent IA capable d'assister les chercheurs en sécurité dans la détection de vulnérabilités.

AWS met 40.000 accélérateurs Trainium à disposition des universités



AU TRAVERS d'un nouveau programme de soutien à la recherche universitaire en IA, Amazon annonce un investissement de 110 millions de dollars pour mettre à disposition un « UltraCluster AWS » doté de 40.000 accélérateurs d'entraînement Trainium.

Autant les entreprises ont essentiellement besoin d'accélérer les inférences de modèles IA, autant les chercheurs universitaires ont avant tout besoin de ressources d'entraînement pour créer et expérimenter de nouveaux modèles IA. Or le développement de nouveaux modèles d'IA nécessite désormais des puissances de calcul toujours plus considérables que les budgets académiques peinent à soutenir.

Pour répondre à ce défi, Amazon Web Services (AWS) lance « Build on Trainium« , un programme doté de 110 millions de dollars pour soutenir la recherche universitaire en IA générative. Ce programme offre aux chercheurs des heures de calcul sur ses propres puces AWS Trainium, et couvre un large éventail de travaux de la création de nouvelles architectures d'IA à la création de nouveaux modèles IA, en passant par l'élaboration de nouvelles bibliothèques ML ou d'algorithme d'optimisations des performances et même la R&D sur les systèmes distribués à grande échelle.

Pour rappel, les puces AWS Trainium sont des accélérateurs conçus spécifiquement pour l'entraînement profond des modèles IA. Le programme « Build on Trainium » met ainsi à disposition des universitaires un UltraCluster de recherche comprenant jusqu'à 40 000 puces Trainium..

Amazon assure que les avancées réalisées dans le cadre de cette initiative seront toutes publiées en open source, permettant à la communauté scientifique de continuer à innover. Selon le géant du Cloud, une telle approche favorise la collaboration et contribue à la formation des futurs experts en IA.

Microsoft déploie Copilot au cœur des apps mobiles Power BI

EXPLORER des données en situation de mobilité n'est jamais simple. Désormais, il suffit de demander à Copilot de vous mâcher le travail grâce à son intégration aux versions mobiles de Power BI.

Power BI est l'une des suites d'outils d'analyse et de visualisation des données les plus populaires du marché. Elle permet à tous les utilisateurs, dans un esprit très « Self BI » de connecter, transformer et visualiser des données provenant de diverses sources. Elle offre des tableaux de bord interactifs, des rapports détaillés et des visualisations de données, facilitant ainsi la prise de décisions basées sur des données actualisées. Bien évidemment, Microsoft a rapidement perçu le potentiel génératif de son IA Copilot au cœur de cette suite afin de rendre toujours plus simple, naturelle et accessible l'analyse des données.

Meta Llama 3.3, avec un peu plus de réflexion à l'intérieur…

Meta ne cesse de peaufiner son LLM « LLama 3 », le mètre étalon des modèles dits « ouverts » avec des itérations qui se succèdent à grande vitesse. La version « 3.3 » améliore significativement les capacités de raisonnement du modèle.



Les acteurs majeurs de l'IA semblent rencontrer de grandes difficultés à continuer de faire monter à l'échelle leurs très grands modèles. Alors, en attendant de trouver l'étincelle technologique qui bridera le plafond atteint, ils cherchent à peaufiner les algorithmes existants afin d'améliorer les capacités de raisonnement des modèles. On l'a vu avec Anthropic et la dernière itération de son « Claude 3.5 Sonnet », avec Google et l'annonce de « Gemini 2.0 » et bien évidemment avec Open et ses nouveaux modèles « o1 ». Et Microsoft a démontré avec Phi-4 que les capacités de raisonnement pouvaient aussi se décliner sur les SLM, les petits modèles IA.

Meta semble emprunter la même voie avec sa famille de modèles « Llama ». L'éditeur vient d'officialiser « Llama 3.3 70B Instruct », un modèle de langage multilingue qui se distingue par son architecture « transformer » optimisée, sa capacité à être personnalisé par les entreprises et sa fenêtre de contexte étendue à 128 000 tokens.

LLama 3.3 70B demeure un modèle textuel uniquement, supportant l'anglais, l'allemand, le français, l'italien, le portugais, l'espagnol, l'hindi et de thaïlandais. L'architecture du modèle, qui comprend 70 milliards de paramètres, intègre une innovation technique majeure avec l'Attention à Requêtes Groupées (GQA – Grouped-Query Attention). Selon Meta, cette approche améliore considérablement l'efficacité computationnelle et la scalabilité du système.

Les performances de Llama 3.3 présentent un gain notable sur les itérations précédentes. Le modèle atteint notamment une précision de 50,5% sur le benchmark GPQA pour le raisonnement, et excelle dans la génération de code avec un score de 88,4% au test HumanEval.

Meta a accordé une attention particulière à la sécurité dans le développement de Llama 3.3, en implémentant des stratégies robustes de refus pour les requêtes potentiellement dangereuses.

Le modèle est disponible sous la licence communautaire Llama 3.3, avec des points de contrôle hébergés sur Hugging Face, permettant aux développeurs d'exploiter des versions quantifiées pour optimiser les ressources matérielles.

Au chapitre des bonnes initiatives, Meta fait preuve d'une certaine transparence « durable » en précisant que le modèle a été entraîné sur l'un de ses clusters maison à partir d'un ensemble de données composé de 15 000 milliards de tokens, a nécessité 7 millions d'heures de calcul GPU sur des cartes GPU NVidia H100-80GB et engendré 2.040 tonnes d'émission de CO2 malgré l'usage de 100% d'énergie renouvelable, des émissions compensées par les efforts parallèles de Meta pour rester au final sur de la neutralité carbone.

On rappellera néanmoins que, même si Meta n'est pas d'accord, son modèle LLama 3.3 « ouvert » n'est pas considéré comme un modèle « open source » selon la définition officielle de l'OSI.

LLama 3.3 va rapidement se retrouver déployer sur à peu près toutes les plateformes IA du marché mais les modèles sont déjà sur Hugging Face : meta-llama/Llama-3.3-70B-Instruct · Hugging Face.

Android XR : La nouvelle plateforme de réalité mixte de Google



HORIZON OS de Meta et VisionOS d'Apple ont un nouveau concurrent. Et il est directement signé Google. Android XR dérive d'Android mais bénéficie de fonctionnalités et optimisations spécialement pensées pour la réalité mixte et les expériences immersives.

En avril dernier, Meta officialisait l'ouverture de son système d'exploitation « Horizon OS » qui anime ses casques Meta Quest. L'idée consistait à permettre à des concurrents des casques Meta d'adopter plus largement sa plateforme et ses applications afin d'étendre le marché.

L'autre objectif était aussi de s'affranchir de Google. Horizon OS dérive de la version open source d'Android avec tout un ensemble de bibliothèques, API, gestuelles et trouvailles ergonomiques destinées à favoriser la création d'applications en réalité mixte VR+AR.

Apparemment, Google n'a pas l'intention de laisser les coudées franches à Meta et veut reprendre position dans l'univers de la VR. L'éditeur annonce Android XR, une nouvelle plateforme de réalité mixte, un nouvel OS pour casques de réalité virtuelle et lunettes de réalité augmentée. Développée en collaboration avec Samsung (qui en bénéficiera en premier) et Qualcomm (qui vient d'annoncer parallèlement sa nouvelle puce Qualcomm Snapdragon XR2), Android XR se distingue par son architecture ouverte et unifiée, conçue pour supporter aussi bien les casques que les lunettes connectées.

La plateforme s'appuie sur un ensemble d'outils de développement éprouvés :

– La librairie ARCore d'Android pour la gestion de la réalité augmentée
– Android Studio et Jetpack Compose pour le développement natif
– Unity et OpenXR pour la création d'expériences immersives

Mais Android XR embarque également Gemini, l'assistant IA de Google. Un atout que l'éditeur veut très différentiateur et à même de transfigurer les interactions en offrant des expériences plus fluides, plus naturelles (avec notamment un usage intensif de la voix) et contextuelles.

Au passage, on notera que même si Android XR propose des versions nouvelles et enrichies de ces outils bien connus, leur présence garantit aussi la compatibilité des applications XR existantes sur mobiles et tablettes avec le nouvel OS qui ne démarre donc pas de zéro.

Le premier casque à disposer du nouvel OS sera signé Samsung. C'est le fameux « Project Moohan » en gestation depuis de nombreux mois et dont on devrait probablement en découvrir les contours le mois prochain à l'occasion du CES de Las Vegas. Mais Google explique déjà avoir signés d'autres accords de partenariat avec des acteurs comme le français LYNX mais aussi Sony et XReal dont les prochains casques et lunettes devraient embarquer Android XR.

Google annonce également travailler avec Magic Leap.

Il est important de signaler qu'Android XR ne vise pas uniquement les casques de réalité mixte façon Meta Quest 3 ou Apple Vision Pro mais également ce que Google appelle les lunettes 'All Day' (à l'instar des Ray Ban de Meta) que l'on porte toute la journée et qui sont capables d'interagir en continu avec l'écosystème Android et l'assistant UA, fournissant au porteur des informations contextualisées (itinéraire, traduction, résumés de messages) sans avoir besoin de sortir son smartphone.

Et bien évidemment, Android XR est nativement intégré à tout l'écosystème de services connectés de Google (YouTube, Google TV, Google Photos, Google Maps, Google Play, Chrome). Google a même adapté sa fameuse fonction « Circle to Search » pour l'interaction gestuelle des casques VR.

Reste maintenant à vérifier la réaction de Meta avec son Horizon OS qui ne semble pas avoir séduit d'autres constructeurs jusqu'ici. Meta pourrait continuer à faire cavalier seul, rejoindre l'univers Android XR ou dériver les futures versions d'Horizon OS d'Android XR plutôt qu'Android.

A l'origine, les créateurs de Dodge produisaient des bicyclettes !



La Dodge est l'un des plus anciens constructeurs automobiles américains. Cette marque porte le nom de ses créateurs légendaires, les frères John Francis et Horace Elgin Dodge. La société est responsable de la création de certaines des voitures les plus emblématiques, fabriquées aux États-Unis et commercialisées aux quatre coins du monde.
En 1900, la Dodge Brothers Company a été fondée par Horace et John Dodge à Detroit, au Michigan. Au début, la firme produisait des bicyclettes et des pièces de véhicules pour d'autres constructeurs de Detroit. Ce type de démarrage était typique d'une nouvelle entreprise automobile aux États-Unis au début du 20e siècle. Reconnue pour sa qualité de travail et sa fiabilité, la société Dodge Brothers a produit une vaste gamme de pièces automobiles, notamment des groupes motopropulseurs, des transmissions, des moteurs de précision et d'autres composants. L'industriel Ransom Eli Olds, pionnier de l'industrie automobile américaine et fondateur de la Olds Motor Vehicle Company, a été l'un des premiers clients de l'usine Dodge.
Le Olds Motor Vehicle Company de Lansing, Michigan, producteur du célèbre Oldsmobile, a utilisé des moteurs monocylindres Dodge et une transmission à deux rapports.
Très vite, la Dodge usagée s'est impliquée dans un partenariat stratégique avec Henry Ford.
Cette relation mutuellement bénéfique entre les deux firmes a débuté en 1903. La Ford Motor Company a utilisé des moteurs, des transmissions et des ponts produits par Dodge sur toutes leurs voitures, du modèle A à la légendaire Ford T.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Un homme vivant dans la campagne japonaise, dans le département de Fukushima, a eu la surprise de découvrir un ours blotti dans son salon, ont rapporté mardi des médias locaux, alors que le gouvernement s'apprête à assouplir les lois sur l'abattage de ces animaux.

Au Japon, un homme découvre Un ours dans son salon

L'intrus avait lundi élu domicile sous un kotatsu, table basse entourée d'une couverture et dotée d'un chauffage, très fréquente dans les intérieurs japonais.
L'ours mesurait environ 90 centimètres de long.
Surpris, l'habitant, âgé d'une soixantaine d'années, s'est réfugié chez un voisin et a téléphoné à la police avant de revenir plus d'une heure plus tard, trouvant l'ours toujours sur place et ses vivres éparpillés.La police a demandé aux habitants des environs d'évacuer les lieux ou de verrouiller leurs portes, selon l'agence de presse Kyodo. Aucun blessé n'a été signalé.
L'ours était toujours à l'intérieur de la maison mardi en milieu de journée, a déclaré la chaîne de télévision publique NHK, montrant des images de la police parmi les grands arbres et la neige abondante autour de l'habitation.
Cet incident est le dernier d'une série de rencontres entre des humains et des ours ces dernières années, qui ont incité le gouvernement japonais à envisager d'assouplir les restrictions relatives à l'abattage de ces animaux.
Le projet, qui devrait entrer en vigueur l'année prochaine, donnera aux autorités locales le pouvoir d'autoriser les chasseurs à procéder à des "abattages d'urgence", même dans les zones les plus peuplées.
Selon les experts, la diminution de la population humaine dans les zones rurales du Japon pousse les ours affamés à se rapprocher des villages et des villes. Parmi les autres facteurs, le changement climatique affecte l'approvisionnement en nourriture des omnivores et leurs périodes d'hibernation.

Le 24 décembre 1929, le Père Noël faisait sa toute première apparition à Cholet



PERSONNAGE incontournable, le Père Noël que les enfants prennent plaisir à retrouver chaque année à Cholet (Maine-et-Loire) est venu pour la toute première fois en 1929 dans la capitale du mouchoir. Un moment inoubliable dont on a retrouvé la trace dans les archives. Remontons dans le temps et arrêtons-nous en 1929. Cette année-là, dans le journal L'intérêt public en date du 22 décembre, une publication annonce l'arrivée du Père Noël, en visite pour la toute première fois à Cholet (Maine-et-Loire). Un événement décrit comme « sensationnel » orchestré par le magasin Le Palais des Marchands, qui se situait à l'emplacement actuel de la Grande pharmacie.

Etats-Unis : Trump préparerait le transfert de migrants illégaux (y compris Français) vers Guantánamo

POUSSER LES MURS L'administration Trump envisage de transférer des milliers de migrants étrangers vers la base de Guantánamo, sans prévenir leurs pays d'origine. Des ressortissants français seraient concernés
La base militaire américaine de Guantánamo, tristement célèbre pour ses détentions après le 11 septembre 2001, pourrait de nouveau se remplir. D'après plusieurs sources gouvernementales citées par le Washington Post, l'administration Trump s'apprête à y transférer des milliers d'étrangers présents illégalement sur le sol américain, dès cette semaine.
Les individus visés viennent de nombreux pays, y compris la France, le Royaume-Uni, l'Italie, l'Allemagne, Haïti, l'Ukraine ou encore la Turquie. L'image de Guantánamo reste associée aux dérives de la guerre contre le terrorisme, aux détentions illimitées et à la torture.

Guantánamo « n'est pas à capacité »

Un document consulté par le quotidien américain indique que le site militaire situé à Cuba « n'est pas à capacité » et pourrait donc accueillir ces nouveaux arrivants. En janvier dernier, Donald Trump avait évoqué le chiffre de 30.000 transferts possibles. L'objectif affiché par le président est de désengorger les centres de détention aux États-Unis.
Selon Politico, quelque 9.000 personnes feraient actuellement l'objet de vérifications médicales pour être déclarées « apte » au transfert. Selon un haut responsable de la Maison-Blanche qui a désiré rester anonyme, le projet vise à « libérer de la place » mais aussi à « accélérer les procédures d'expulsion ». Stephen Miller, conseiller stratégique de Donald Trump, a récemment affirmé sur la chaîne Fox News vouloir atteindre « un minimum de 3.000 arrestations par jour » pour les agences de « ICE », la police de l'immigration.

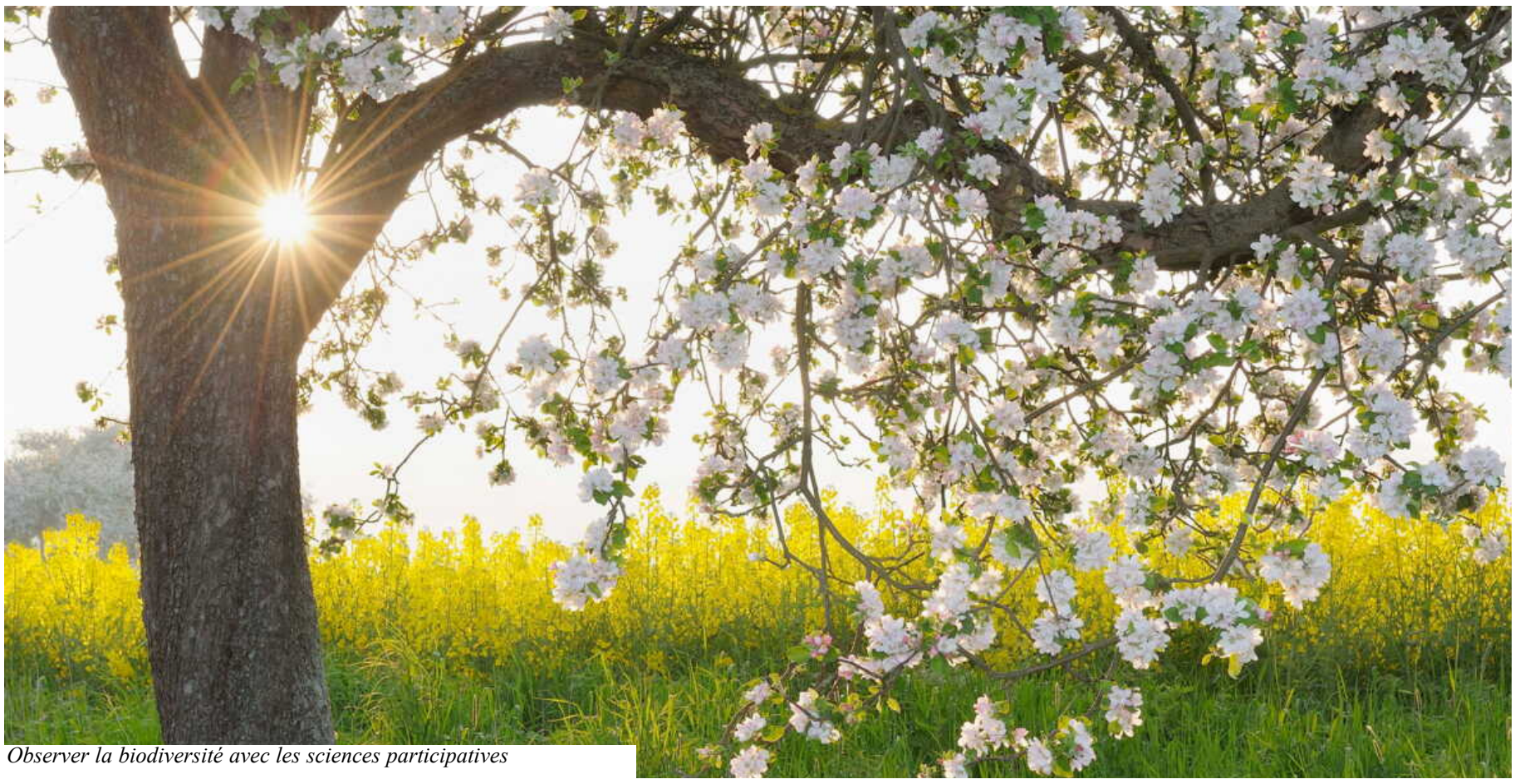
Un démenti mais des ambiguïtés persistantes

Interrogé à plusieurs reprises, le Département de la Sécurité intérieure (DHS) n'a pas souhaité commenter. La Maison-Blanche a tout d'abord gardé le silence puis sa porte-parole, Karoline Leavitt, a déclaré sur X (ex-Twitter) qu'il s'agissait d'une « fake news ». Un responsable de la Défense a, quant à lui,



indiqué que les missions « en cours à Guantánamo ne changent pas » mais n'a pas commenté les projets futurs. Des installations temporaires, parmi lesquelles une « ville de tentes » composée de 195 structures et pouvant accueillir 3.000 personnes, ont pourtant été montées plus tôt cette année, avant d'être démontées au printemps sans jamais avoir été utilisées. Selon les médias américains, aucun des gouvernements des pays concernés n'aurait été averti.

Le climat chamboule la floraison des plantes: la science citoyenne d'il y a 150 ans permet de mieux l'anticiper



Observer la biodiversité avec les sciences participatives

Grâce aux données recueillies il y a 150 ans par le plus ancien projet de science citoyenne des États-Unis, les scientifiques peuvent désormais prévoir de quelle manière le changement climatique modifiera les périodes de croissance et de floraison des plantes (Muséum d'Histoire naturelle de Floride)

"En ce 8 mai 1853, le vieux chêne de mon jardin a fleuri." Si l'on avait dit aux Américaines et aux Américains du XIXe siècle que les observations qu'ils notaient scrupuleusement dans leurs petits carnets serviraient à prévoir le décalage de la croissance et de la floraison des plantes quelque 150 ans plus tard, peut-être auraient-ils souri. Et pourtant… Si les météorologues sont capables d'établir des prévisions de température fiables plusieurs mois à l'avance, en revanche, la façon dont les plantes et les animaux réagissent à ces conditions – appelée "phénologie" – est bien plus complexe à anticiper. Bien malin celui qui prétend pouvoir dire à quelle date telle espèce d'arbre commencera à produire des feuilles à tel endroit !

Sans parler du changement climatique accéléré par les activités humaines, qui rend les projections encore plus incertaines. Une nouvelle étude publiée dans la revue Communications Earth & Environment rend toutefois compte d'un incroyable bond en avant dans ce domaine, rendu possible par les données issues du plus ancien programme de science participative des États-Unis.

Du Michigan à la Floride et jusqu'à l'ouest de la Californie, des milliers d'observations citoyennes

Cette révolution, comme le relate un communiqué du Muséum d'Histoire naturelle de Floride, a été rendue possible par la redécouverte d'un vieux rapport du XIXe siècle contenant des milliers d'observations détaillées de plantes et d'animaux dans tout l'est des États-Unis, réalisées par une armée de bénévoles sous l'égide de la vénérable Smithsonian Institution.

Malgré un retard considérable dû à la multitude de documents officiels à imprimer pendant la guerre de Sécession, le texte final recelait une mine d'informations sur la date à laquelle des dizaines de plantes produisaient des feuilles, des fleurs et des fruits. Et ce, "du Michigan à la Floride et jusqu'à l'ouest de la Californie", note le Muséum.

Pour tester leur capacité à prévoir la phénologie, les auteurs ont ainsi commencé par comparer les cycles de croissance historiques avec les observations faites au cours de la dernière décennie pour un panel de 18 espèces végétales. Ils s'attendaient alors à des différences causées par le changement climatique. Mais pas d'une telle ampleur !

Une floraison 3 semaines plus tôt qu'il y a 150 ans

"Les 18 espèces ont toutes avancé leur croissance foliaire (des feuilles, NDLR) et leur phénologie de floraison", souligne Theresa Crimmins, directrice du réseau national de phénologie des États-Unis et coauteure de l'étude (communiqué). "En moyenne, la floraison se produit plus de trois semaines plus tôt que par le passé. Certaines espèces fleurissent plus d'un mois plus tôt", compare-t-elle.

Habituellement, les scientifiques utilisent deux grandes variables pour prédire la phénologie : l'endroit où se trouve la plante, et le temps chaud dont elle a besoin pour devenir active. Cependant, même en tenant compte d'un réchauffement climatique plus ou moins prononcé selon les régions de la Terre, il manquait toujours un paramètre pour obtenir des résultats cohérents.

Les auteurs de l'étude ont eu l'idée d'ajouter une mesure de la vitesse à laquelle la chaleur augmente au printemps. Les zones situées à proximité de grandes étendues d'eau, par exemple, ont tendance à avoir une vitesse de réchauffement lente, car l'eau met plus de temps à se réchauffer que l'air. De même, l'eau retenant la chaleur plus longtemps que l'air, ces régions présentent des hivers plus chauds.

Un atout pour les défenseurs de l'environnement

Étape suivante : tester la précision de leurs équations avec l'aide des carnets anciens. Étant donné que les plantes produisaient des feuilles et des fleurs à une certaine date dans les années 1850, ils ont en effet pu prédire le calendrier de ces tendances 170 ans plus tard. Ils ont ainsi comparé leurs résultats théoriques avec les observations récentes pour voir s'ils concordaient. Bingo !

La prédiction plus précise des cycles animaux et végétaux au sein des écosystèmes offerte par ces recherches pourrait désormais donner aux défenseurs de l'environnement une "longueur d'avance" lorsqu'il s'agira de mettre en place des projets pour l'avenir, espèrent les auteurs de l'étude.

"J'ai toujours été sceptique quant à notre capacité à prédire à quoi ressemblera le monde dans un avenir proche", reconnaît Rob Guralnick, conservateur de l'informatique de la biodiversité au Muséum et premier auteur de l'étude. "Mais je pense que nous y parvenons de mieux en mieux, à mesure que (…) nous parvenons à cerner les processus sous-jacents", se réjouit-il.

Plongez au cœur du récif corallien d'Apo: le deuxième plus grand au monde, pourtant méconnu

JUSTE DERRIÈRE la Grande Barrière de corail australienne, le récif corallien d'Apo, aux Philippines, est le deuxième plus grand du globe. Depuis quelques années, l'attention croissante portée sur la préservation de son écosystème semble porter ses fruits. Même si de nombreux efforts restent à fournir.

Il s'agit de l'un des plus grands récifs coralliens au monde. Pourtant, peu de gens en ont entendu parler selon CNN. Situé au large de la côte de Sablayan, aux Philippines, le récif d'Apo s'étend sur 33 kilomètres carrés. Cela en fait le deuxième plus grand système de récifs coralliens contigus au monde après la Grande Barrière de corail d'Australie, selon l'UNESCO.

Le parc naturel d'Apo est caractérisé par une vie marine foisonnante : 530 espèces de poissons et 400 types de coraux peuplent ce récif. Cet écosystème stupéfiant, où il est possible d'observer des requins, de raies, ou encore d'impressionnants bancs de poissons, fait le bonheur des amateurs de plongée. Pourtant, il ne s'agit pas d'une destination très prisée des touristes. En 2023, seulement 2 793 personnes l'avait visité. A titre de comparaison, la Grande Barrière de corail attire chaque année près de deux millions de visiteurs.

Un espace strictement protégé

Autrefois, en raison de la pêche à la dynamite et au cyanure, les eaux de cet espace marin étaient entièrement polluées. Mais sous la pression des défenseurs locaux, le récif d'Apo et ses eaux environnantes ont été élevés au rang de parc naturel protégé en 1996. Plus tard, en 2007, une zone de non-prélèvement a été établie, interdisant tout type de prélèvement ou de destruction des ressources naturelles à l'intérieur du parc ou de sa zone tampon. Selon Krystal Dayne Villanada, directrice de la zone protégée du parc naturel d'Apo, deux mesures se distinguent comme étant les plus efficaces : l'élargissement des compétences des gardes côtiers et l'acquisition d'embarcations à grande vitesse.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

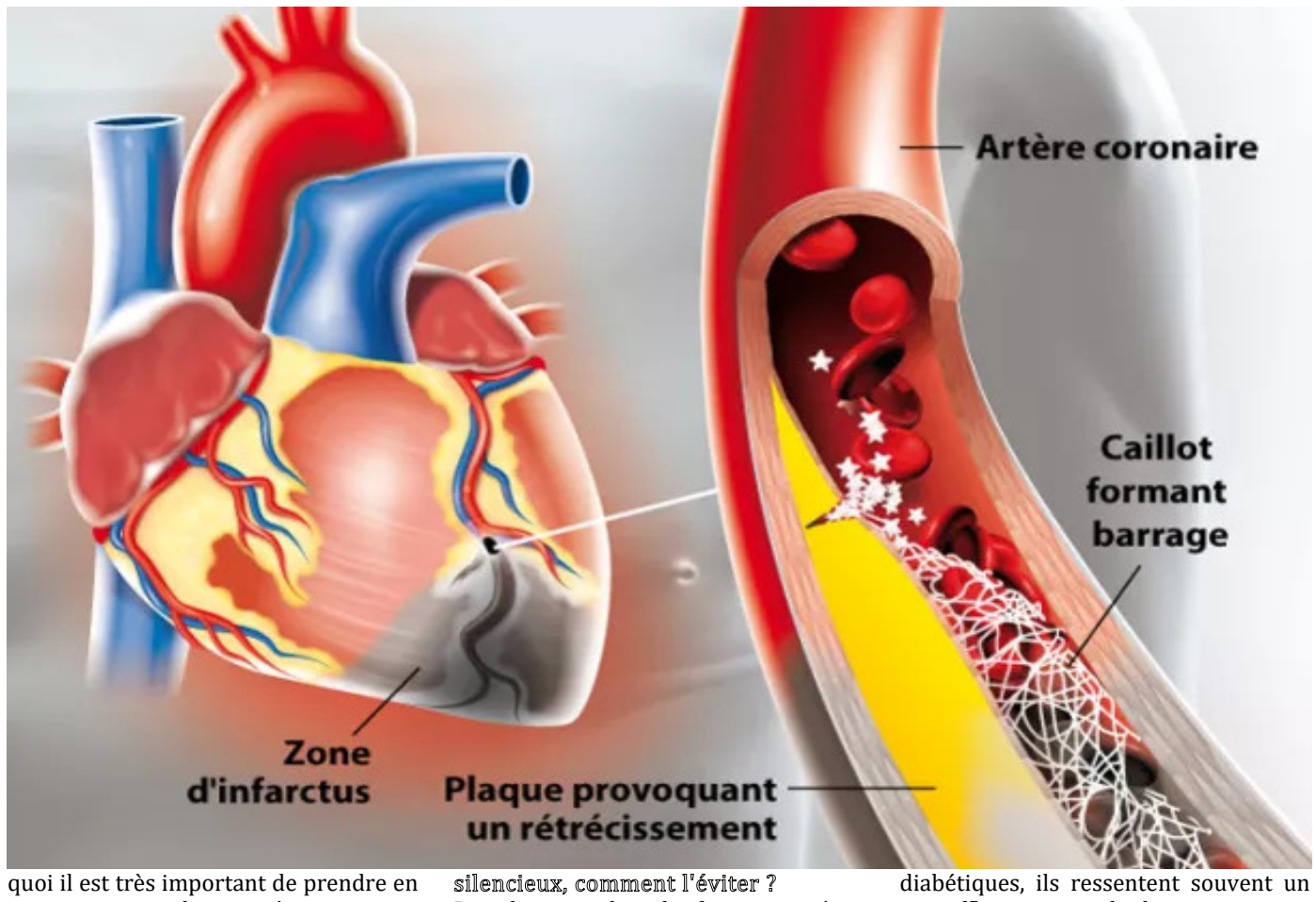
© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Infarctus du myocarde

L'BIEN-ÊTRE

Très souvent, les premières douleurs de l'infarctus surviennent dans les jours ou semaines qui le précèdent.



infarctus du myocarde (muscle du cœur) se produit quand une artère qui alimente le coeur est bouchée par un caillot de sang. Appelée "crise cardiaque" dans le langage commun, il résulte de l'obstruction totale et brutale d'une artère coronaire. C'est une urgence. Rappel des symptômes de l'infarctus pour réagir au plus vite, avec le cardiologue Alain Furber.

Quels sont les premiers symptômes d'un infarctus ?

"Au moment de l'infarctus, on observe une douleur dans la poitrine d'apparition brutale qui est assez évocatrice de par son intensité. Elle est située derrière le sternum. Le patient ressentira par ailleurs des irradiations de la douleur dans le cou et la mâchoire ainsi que dans le bras et la main gauche. La douleur est souvent associée à une sensation d'enserrement, comme dans un étau. De manière plus rare, la douleur peut s'apparenter à des brûlures. Elle ne disparait pas au repos" indique le Pr Furber. Cette douleur peut parfois s'accompagner de nausées, palpitations voire d'une perte de connaissance si le patient souffre de troubles du rythme cardiaque ou d'autres pathologies.

Combien de temps avant que l'infarctus ne survienne ?

"Dans la moitié des cas d'infarctus, les premières douleurs dans la poitrine surviennent dans les jours ou semaines qui précèdent celui-ci, à l'effort ou au repos. Ces douleurs se manifestent par vagues, elles ne durent pas. C'est pourquoi il est très important de prendre en compte ce type de symptôme, poursuit le cardiologue. Dans l'autre moitié des cas, les symptômes surviennent brutalement et la première douleur signifie l'infarctus."

Sont-ils différents chez l'homme et chez la femme ?

Les symptômes typiques sont similaires chez les hommes et les femmes.
"Chez la femme âgée seulement, on observe parfois des formes atypiques avec un essoufflement et une grande fatigue d'apparition brutale mais dans la grande majorité des cas les symptômes sont les mêmes" souligne le cardiologue.

Infarctus chez la femme : symptômes silencieux, comment l'éviter ?

De plus en plus de femmes, même jeunes, font des infarctus. Les symptômes sont atypiques dans près d'un cas sur deux et évoluent généralement de façon silencieuse.
Les symptômes ne sont pas toujours les mêmes que chez les hommes. Comment les identifier et les prévenir ? Réponses du Pr Claire Mounier-Vehier, cardiologue.

Quels sont les symptômes silencieux de l'infarctus ?

Dans certains cas, l'infarctus est "silencieux" c'est-à-dire qu'il ne provoque pas de douleur dans la poitrine. "Par contre, il y aura un essoufflement. On le remarque notamment chez les patients diabétiques, ils ressentent souvent un essoufflement sans douleur ce qui complique le diagnostic" précise notre expert.

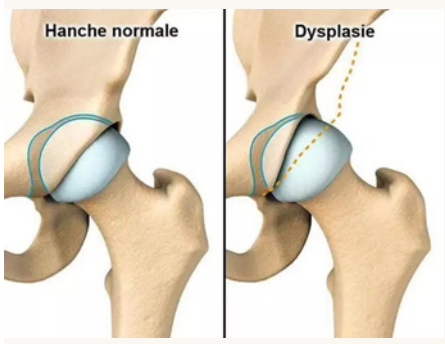
Quels sont les symptômes digestifs ?

Dans certaines formes atypiques d'infarctus, on peut observer des symptômes digestifs. "Il peut s'agit de signes épigastriques comme des brûlures de l'estomac, un ulcère ou un reflux gastro-oesophagien (RGO). La douleur peut remonter dans le cou" note le Pr Furber.

Quelle est la durée des symptômes ?

Tant que l'artère n'est pas débouchée, la douleur persiste. L'infarctus est une urgence qui nécessite une prise en charge rapide pour déboucher l'artère coronaire.

Comment soigner une dysplasie de hanche ?



LA DYSPLASIE de hanche est une malformation de la tête fémorale encastrée dans la cavité articulaire du bassin. Ses symptômes apparaissent plus généralement à l'âge adulte et les femmes jeunes sont davantage touchées.

C'est quoi une dysplasie de hanche ?

"La hanche est une articulation formée de deux parties : la tête fémorale, telle une "boule de billard", qui est recouverte et encastrée dans le bassin dans une cavité hémisphérique, l'acetabulum. Lorsque ce dernier n'est pas assez recouvrant. La tête fémorale est découverte et on appelle cela une dysplasie de hanche", explique le Dr Alexis Nogier, chirurgien spécialiste de la hanche à Paris. La définition de la dysplasie de hanche est radiologique : l'angle de couverture osseuse va déterminer le degré de la dysplasie.

Quels sont les symptômes ?

Initialement, il n'y a aucun symptôme : il s'agit d'une malformation qui n'est pas douloureuse. Les personnes dysplasiques ont en général des mobilités de hanche assez amples. Les conditions mécaniques de la hanche en cas de dysplasie ne sont pas favorables et c'est à l'âge adulte que les symptômes apparaissent :

-Des douleurs mécaniques, notamment à la marche, localisées au niveau du moyen fessier ou dans l'aine
-des douleurs en position statique prolongée
-des douleurs pendant la pratique d'un sport
-une boiterie
-des craquements dans la hanche

Comment soigner une dysplasie de hanche ?

Des conseils avant la prise en charge de la dysplasie par la chirurgie sont données au patient pour faire disparaître la ou les douleurs notamment, la perte de poids, "la hanche supportant 2 à 3 fois le poids du corps", la modulation de l'activité sportive :
éviter les sports avec charge et impacts (course à pieds) et préférer le vélo ou la natation. Le renforcement musculaire du moyen fessier va aider : plus le moyen fessier va être musclé et gainé, moins la hanche sera douloureuse.
Quand une dysplasie de hanche est diagnostiquée sévère, des interventions chirurgicales peuvent être proposées pour la corriger :
L'ostéotomie périarticulaire qui consiste à découper le bassin pour corriger la dysplasie
La butée osseuse, un peu plus rare comme intervention : un morceau d'os du bassin est vissé au-dessus de la tête fémorale pour améliorer sa couverture
Quand il y a une usure du cartilage assez sévère, on propose de poser une prothèse de hanche.

Quelle est la cause d'une dysplasie de hanche ?

La dysplasie de hanche est d'origine congénitale : "c'est une hanche à la naissance qui n'est pas bien formée et qui au fil de la croissance ne vas pas se développée de façon normale : son articulation va être souple et stable mais la couverture osseuse insuffisante", précise notre interlocuteur. Il s'agit bien d'une malformation de la structure osseuse de la hanche.

Quelles sont les conséquences sur le développement ?

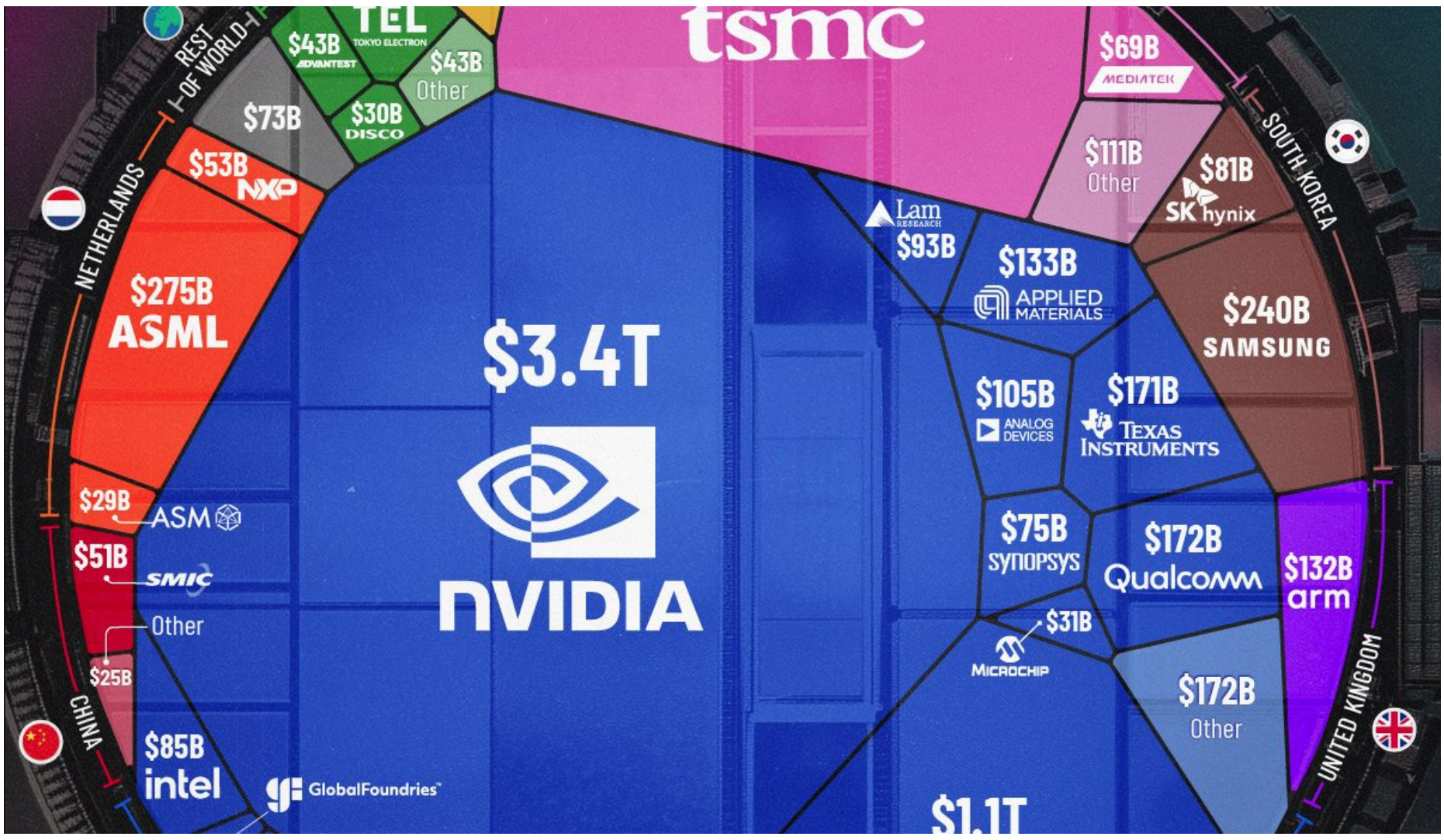
Dans les formes extrêmes de dysplasie, on peut aboutir à une luxation congénitale de la hanche : la tête fémorale va sortir de l'acétabulum.
"Il s'agit en général de cas très particuliers diagnostiqués à la naissance ou dans les premières années de vie, parce qu'il y a des difficultés à l'acquisition de la marche ou une boiterie", note Le Dr Nogier. Pour la plupart des dysplasies de hanche, il n'y a aucune conséquence sur la vie de l'enfant. Les premières conséquences arrivent à l'âge adulte quand les douleurs apparaissent et permettent de poser le diagnostic.

Comment diagnostique-t-on une dysplasie de hanche ?

Le diagnostic de la dysplasie de hanche est radiologique et va correspondre à la mesure de l'angle de couverture fémorale latérale.
Une radiographie du bassin, debout et de face, va permettre de définir cet angle de couverture qui doit être normalement supérieur à 25°

Entre 20 et 25°, la dysplasie est limite
Entre 10 et 20°, la dysplasie est effective
Inférieur à 10°, la dysplasie est sévère.
Ensuite, on va observer si la dysplasie de hanche n'est pas associée à d'autres malformations au niveau du toit du cotyle ou de la tête fémorale. En consultation, on va s'intéresser également aux lésions associées à la dysplasie de hanche.
"Chez une femme plutôt jeune qui souffre de douleurs au niveau de l'aine ou du trochanter, on proposera une IRM ou un arthroscanner à la recherche de lésions associées à sa dysplasie de hanche : lésions du labrum, lésions du cartilage (chondropathie), souffrance de l'os sous-chondral et signes de l'arthrose", liste-il.

IA et guerres commerciales au programme du rendez-vous annuel du secteur



Les géants mondiaux des semi-conducteurs se réunissent cette semaine à Taïwan pour le salon technologique Computex, rendez-vous annuel d'un secteur au cœur de la révolution de l'intelligence artificielle (IA) mais chahutée par les guerres commerciales de Donald Trump.

Le patron de Nvidia Jensen Huang, qui est né à Taïwan, doit prononcer lundi un discours à la veille de l'ouverture formelle de l'édition 2025 de l'évènement de quatre jours, auquel participeront également AMD, Qualcomm et Intel.

Computex est la principale vitrine technologique annuelle de Taïwan, dont les usines de semi-conducteurs de pointe sont cruciales pour de nombreux produits, des iPhones aux serveurs qui font fonctionner ChatGPT.

Des dirigeants de Qualcomm, MediaTek et Foxconn prendront également la parole au salon, où les progrès réalisés dans le domaine de l'intégration de l'IA depuis les centres de données vers les ordinateurs portables, les robots et les véhicules connectés, seront sous les feux de la rampe.

« PÉRIODE CHARNIÈRE »

« J'ai de nombreuses annonces incroyables à faire », a déclaré Jensen Huang aux journalistes à Taipei vendredi.

« Nous sommes au cœur de l'écosystème technologique et nos partenaires sont nombreux ici », et « nous sommes impatients d'annoncer de nombreuses collaborations, de nombreux nouveaux projets, de nombreuses nouvelles technologies et initiatives ensemble », a poursuivi le patron de Nvidia.

Pour Paul Yu, du cabinet de conseil et groupe de réflexion basé à Taïwan Witology Markettrend, l'industrie traverse une « période charnière ».

« Au cours des deux dernières années et demie, des progrès significatifs ont été réalisés dans le domaine de l'intelligence artificielle », et « 2025 à 2026 sera la période cruciale pour passer de l'entraînement des modèles d'IA à des applications rentables », a-t-il estimé.

Malgré ces avancées, le secteur doit actuellement faire face aux défis l'impact potentiel des nouveaux droits de douane américains et à des chaînes d'approvisionnement perturbées.Washington a ouvert en avril une enquête visant à déterminer si la dépendance des États-Unis à ses importations de semi-conducteurs présente un risque, ou non, pour la sécurité nationale.

Or, c'est après ce type d'enquête qu'avaient été imposées en mars et avril des surtaxes sur l'acier, l'aluminium et l'automobile.

SITUATION « TROP INCERTAINE »

Le président américain Donald Trump a également accusé Taïwan de voler l'industrie américaine des puces et menacé d'imposer des droits de douane allant jusqu'à 100 % sur les importations de semi-conducteurs en provenance de l'île.

Néanmoins, la plupart des acteurs présents au Computex « éviteront d'aborder directement les droits de douane, car la situation est trop incertaine », prédit Eric Smith, du site d'information spécialisé TechInsights.

Certains craignent que Taïwan, qui produit la majorité des puces du monde et près de toutes celles les plus avancées, s'imposant comme un maillon essentiel des chaînes d'approvisionnement de la planète, ne perde sa position dominante sur le marché.

Cependant, cette place de leader agit pour Taïwan tel un « bouclier de silicium », référence au matériau le plus utilisé dans l'industrie. Ce bouclier est censé protéger l'île d'une invasion ou d'un blocus de la Chine – qui la revendique comme une partie de son territoire – en incitant les États-Unis à la défendre pour son secteur des semi-conducteurs. Sous pression, le fleuron TSMC a d'ores et déjà annoncé en mars un investissement de 100 milliards de dollars aux États-Unis, salué par le président taïwanais Lai Ching-te comme un « moment historique » dans les relations entre Taipei et Washington.

Le fournisseur de TSMC GlobalWafers a également fait part la semaine dernière de son intention d'augmenter ses investissements américains de 4 milliards de dollars, et ouvert une usine de fabrication de plaquettes de silicium au Texas.

Jensen Huang, interrogé vendredi, semble optimiste quant à l'avenir de Taïwan, affirmant qu'elle « resterait au centre de l'écosystème technologique ».

Microsoft hébergera Grok

(SEATTLE) Microsoft a annoncé lundi ajouter Grok, la famille de modèles d'intelligence artificielle (IA) générative d'Elon Musk, à Azure, sa plateforme de « cloud » (informatique dématérialisée) pour les développeurs, après une nouvelle polémique autour du service de l'homme d'affaires d'origine sud-africaine.

Grok a provoqué la stupeur la semaine dernière en évoquant un « génocide blanc » en Afrique du Sud, une erreur imputée à une « modification non autorisée » par xAI, l'entreprise qui développe ce modèle et détient aussi le réseau social X.

« Nous aspirons à la vérité », a déclaré Elon Musk lors d'un bref entretien avec Satya Nadella, le patron de Microsoft, diffusé lundi pendant la conférence annuelle du géant de l'informatique.



« Il y aura toujours des erreurs qui seront commises, mais nous visons à atteindre la vérité, en minimisant le nombre d'erreurs au fil du temps. Et je pense que c'est extrêmement important pour la sécurité de l'IA », a-t-il continué.

L'ajout surprise de Grok aux nombreux autres modèles d'IA générative disponible sur Azure ne sera certainement pas bienvenu pour OpenAI, partenaire essentiel de Microsoft dans cette technologie.

OpenAI a lancé la vague de l'IA générative avec ChatGPT fin 2022, et reste la vedette du secteur, notamment grâce aux milliards de dollars investis par Microsoft dans la jeune pousse. Mais Elon Musk n'a pas cessé d'attaquer OpenAI sur X et dans les tribunaux, l'accusant d'avoir trahi sa mission d'intérêt public. Il était l'un des cofondateurs de l'entreprise en 2015, mais était parti trois ans après suite à des désaccords fondamentaux.

Microsoft vient de procéder à une nouvelle vague de licenciements. Une source proche du dossier a indiqué que ce plan social portait sur « moins de 3 % » des effectifs du groupe, soit environ 6000 personnes.

« MODIFICATION NON AUTORISÉE »

Les modèles d'IA générative sont souvent préprogrammés par les ingénieurs pour donner ou éviter des contenus spécifiques ou répondre suivant un certain ton. Ceux de Grok mettent notamment l'accent sur l'humour.

Récemment, le dernier modèle d'OpenAI a été jugé trop flagorneur par des utilisateurs, et l'entreprise a rapidement annoncé qu'elle apporterait des modifications pour corriger le tir.

Selon des captures d'écran, la semaine dernière, Grok a évoqué un « génocide blanc » en Afrique du Sud en réponse à des questions sans aucun rapport, reprenant la propagande d'extrême droite à propos d'une prétendue oppression des Sud-Africains blancs.

À un utilisateur lui demandant pourquoi il semblait obsédé par ce sujet, le robot conversationnel a répondu candidement que ses « créateurs chez xAI lui avaient ordonné de s'emparer » de ce thème.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:36	12:35	16:26	19:48	21:27
CONSTANTINE	03:43	12:40	16:29	19:55	21:29
ALGER	03:56	12:54	16:44	20:08	21:45
OUARGLA	04:08	12:45	16:26	19:47	21:15
CHLEF	04:06	13:01	16:50	20:13	21:49
MOSTAGANEM	04:12	13:06	16:55	20:17	21:53
ORAN	04:16	13:09	16:57	20:20	21:55

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8238 – JEUDI 17 JUILLET 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	32°	21°
Oran	30°	21°
Constantine	34°	18°
Ouargla	41°	30°

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Dépistage obligatoire pour accéder à l'emploi

Face à la montée inquiétante de la consommation de drogues, l'Etat adopte une nouvelle approche centrée sur la prévention et la prise en charge. Publiée dans le Journal Officiel n°43, cette dernière rend désormais obligatoires les tests de dépistage pour les candidats à l'emploi dans les secteurs public et privé, tout en introduisant des mesures similaires dans les établissements scolaires.

Ce texte vient amender et compléter les dispositions de la loi n° 04-18 du 25 décembre 2004, relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants. Selon le nouvel article 5 bis de cette loi, les dossiers de candidature aux concours de recrutement devront désormais inclure «des tests de dépistage négatifs attestant de la non-consommation de stupéfiants et/ou de substances psychotropes dans les administrations, établissements et institutions publics, établissements d'intérêt général ou ouverts au public, ainsi que dans les institutions et organismes du secteur privé», précise le texte.

Les modalités précises de mise en œuvre de cette mesure seront définies ultérieurement par voie réglementaire. Toutefois, l'objectif est d'ores est d'assainir les milieux professionnels et de garantir des environnements de travail sains, sécurisés et exempts de toute forme d'addiction, selon les autorités.

Cette réforme ne se limite pas au monde du travail. Le milieu scolaire et celui de la formation professionnelle sont également visés. Le nouvel article 5 bis 10 introduit la possibilité d'inclure des analyses de dépistage dans le cadre des examens médicaux périodiques réalisés dans les établissements d'enseignement.



Une nouvelle approche.

Cependant, ces tests ne pourront être effectués qu'avec le consentement des représentants légaux des élèves ou, en leur absence, avec l'autorisation du juge des mineurs compétent. Le texte mentionne que «les examens médicaux périodiques des élèves dans les établissements d'enseignement, d'éducation et de formation peuvent comporter des analyses de dépistage précoce des signes d'usage de stupéfiants et/ou de substances psychotropes, avec le consentement de leurs représentants légaux ou, le cas échéant, du juge des mineurs compétent».

PAS DE SANCTION PÉNALE

Contrairement à certaines politiques répressives, la nouvelle législation adopte une approche curative et préventive.

En cas de résultat positif à un test, la personne concernée ne fera l'objet d'aucune poursuite judiciaire.

Elle bénéficiera plutôt d'un accompagnement médical approprié, dans le respect des dispositions prévues par la loi.

Le texte stipule que «si les résultats font apparaître la présence d'un usage de stupéfiants et/ou de substances psychotropes, la personne concernée est soumise aux mesures curatives prévues par la présente loi et ne peut faire l'objet de poursuites judiciaires en raison des résultats de ces analyses».

En cas de nécessité d'une cure de désintoxication impliquant une hospitalisation continue ou intermittente, c'est au magistrat compétent de désigner l'établissement spécialisé chargé de l'accueil de la personne. L'ordonnance précise la date de début de la prise en charge, et le magistrat informe aussitôt le directeur de l'établissement ainsi que la personne concernée, ou son représentant légal s'il s'agit d'un mineur.

La loi insiste également sur la confidentialité des résultats des tests.

Ceux-ci ne peuvent être utilisés à d'autres fins que celles expressément prévues par la loi. Cette précision vise à protéger les droits individuels et à éviter toute forme d'exploitation abusive ou discriminatoire de ces données médicales sensibles.

«Les résultats de ces analyses ne peuvent être utilisés à d'autres fins que celles prévues au présent article», précise-t-on. Cette réforme législative intervient dans un contexte de préoccupation nationale croissante face à l'augmentation notable de la consommation et du trafic de drogues.

Les autorités soulignent que cette loi vise à protéger la sécurité nationale contre les dangers liés à l'usage et au commerce illicites de stupéfiants, tout en apportant une réponse structurée aux déséquilibres sociétaux qui en découlent.

Aouir Khalil

MASCARA

Le wali intensifie les inspections sur le terrain

LE WALI de Mascara a enchaîné les inspections et interpellé les responsables lors de visites inopinées menées hier à Daâdoua et Matmore. Il a supervisé l'avancement d'un projet hydraulique, contrôlé la gestion des équipements et services communaux, et recueilli les doléances des citoyens, tout en exigeant des mesures immédiates face aux défaillances constatées, a indiqué un communiqué de la wilaya. La tournée a débuté par l'inspection du chantier de forage artésien à Daâdoua, un projet réalisé par une entreprise chinoise dans le cadre du programme d'urgence pour l'approvisionnement en eau potable. Le wali a suivi les différentes étapes des travaux, vérifié le respect des normes techniques, et insisté sur la nécessité de livrer ce projet dans les plus brefs délais, souligne le texte.

Il a rappelé le caractère vital de cette infrastructure pour les habitants, soulignant l'importance de garantir la sécurité hydrique et une répartition équitable de l'eau entre les quartiers, précise la même source.

Poursuivant sa série de contrôles, M. Aïssi s'est rendu à la mairie de Matmore, où il a constaté plusieurs manquements dans l'accueil et la prise en charge des préoccupations des citoyens. Manifestant clairement son insatisfaction, il a ordonné des mesures immédiates pour corriger ces insuffisances et améliorer la qualité du service rendu. Il a également mis en garde contre tout laxisme, précisant que les responsabilités seraient engagées en cas de négligence, dans le respect des principes de transparence et de discipline, ajoute le communiqué. La base technique de la commune a également été inspectée. Sur place, le wali a relevé, selon le communiqué, des anomalies liées à la gestion et l'entretien du matériel utilisé dans les tâches quotidiennes de la collectivité. Il a exigé une réorganisation urgente, une meilleure maintenance des équipements et un suivi permanent afin d'assurer leur disponibilité et leur bon usage au service du public.

Enfin, dans un geste fort de proximité, le wali a arpenté à pied plusieurs quartiers de Matmore, discutant directement avec les habitants. Il a écouté avec attention leurs doléances concernant l'eau, la voirie, l'éclairage public et l'hygiène urbaine. Ces échanges ont permis de cerner les préoccupations réelles des citoyens. Il a pris note de leurs remarques et donné des instructions pour programmer des interventions ciblées, tout en appelant à une coordination effective entre les services afin de garantir des résultats concrets sur le terrain, poursuit le texte.

À travers ces actions successives, le wali de Mascara affiche une approche volontariste fondée sur l'écoute directe, l'évaluation sur le terrain et la responsabilisation des structures locales, dans l'objectif d'améliorer durablement la qualité de vie des citoyens.

Brahim Mazi

BILAN HEBDOMADAIRE DE L'ANP

Près de 4 quintaux de kif traité saisis

DES TENTATIVES d'introduction de plus de trois quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les services de sécurité, durant la période du 9 au 16 juillet 2025. C'est ce qu'indique hier le bilan hebdomadaire de l'ANP, publié par le ministère de la Défense nationale (MDN). Ce bilan s'inscrit dans la continuité des efforts déployés par l'ANP dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée sous toutes ses formes. Selon le document, les unités engagées ont mené de nombreuses opérations à travers le territoire national, traduisant le professionnalisme, la vigilance et la disponibilité constante des Forces armées. Dans le cadre de la lutte contre le narcotrafic, 43 trafiquants ont été interceptés et 3 quintaux et 93 kilogrammes de kif traité, introduits depuis les frontières marocaines, ont été saisis. En parallèle, 54,77 kilogrammes de cocaïne ont été récupérés dans la 4e Région militaire, ainsi que 320.430 comprimés psychotropes lors d'opérations menées dans différentes régions du pays. Par ailleurs, à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, Djanet et Illizi, 308 individus ont été arrêtés.

Hamid B.

MÉDIAS

Décès du célèbre journaliste Ali Draa

LE JOURNALISTE Ali Draa est décédé ce mardi soir à l'hôpital militaire de Ain Naadja à Alger à l'âge de 78 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de sa famille. Ancien directeur de la revue «Al wihda (Unité) organe centrale de l'union nationale de la jeunesse algérienne (UNJA) puis du quotidien arabophone Al Massa, Ali Draa, fils de chahid (martyr de la révolution) a occupé plusieurs postes de responsabilités dont celui de conseiller au quotidien arabophone Echorouk et enfin porte-parole de l'autorité nationale indépendante de surveillance des élections en 2019 et 2020. Ali Draa était également fondateur du quotidien El Djazair El youm (Algeria today) qui a été suspendu quelques mois après sa parution en 1992. Lundi, le ministre de la communication M. Mohamed Meziane s'était rendu au chevet du défunt pour s'enquérir auprès des médecins de son état de santé tout en lui apportant son soutien, selon un communiqué du ministère. Suite à ce décès, le directeur de publication du *Jeune Indépendant*, Kamel Mansari, le gérant Ali Mecheri ainsi que l'ensemble du personnel du journal présentent leurs sincères condoléances à la famille du défunt et les assurent de leur profonde sympathie.

M. B.